

PIZZERIA-RESTAURANT
La Fontaine

Spécialités:
- italiennes
- françaises



1870 MONTHEY
Tél. 024 / 471 38 09
036-37316

CONFEDERE

Vendredi
13 juin 1997
N° 20 - 137^e année
Hebdomadaire fondé
en 1861
Rédaction - Info:
Tél. (027) 722 65 76
Fax (027) 722 49 18

Fr. 1.50
JA Sierre

Journal d'information du Valais romand

Valais Vacances

Le tourisme doux...



Le tourisme doux, le Valais connaît bien.

(Photo François Perraudin, Verbier)

Le mot à la mode dans le langage touristique c'est «tourisme doux».

Comme s'il y avait eu jusqu'ici un tourisme dur!

Une chose est sûre, le tourisme est devenu une industrie avec ses produits bien emballés, du tout compris, des «packs» forfaitaires, des offres à prix fixes pour des destinations lointaines ou tout simplement pour passer quelques jours de vacances.

Fini le mois passé dans un chalet.

La société de consommation a gagné le tourisme.

On consomme des produits pendant le temps libre.

Ici, ce sera un week-end prolongé dans une capitale, là une semaine de loisirs à thème, ailleurs une semaine de remise en forme.

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer la nouvelle notion de tourisme doux qui nous vient tout droit de l'écologie.

En fait, il s'agit d'utiliser le moins d'artifices pour passer ses vacances.

Ainsi, le ski et les remontées mécaniques, le parapente, le canoë sur rivière s'opposent à des promenades en forêt, à la pêche dans un lac d'altitude ou à quelques jours passés dans un gîte rural.

Le Valais faisait si l'on regarde attentivement les offres de vacances du «tourisme doux» bien avant que la notion soit définie. Désormais il le sait et l'offre est plus qu'abondante.

RY

EN FLECHE, EN CHUTE

FMV: union presque sacrée



Les FMV avaient fait rêver une génération de Valaisans.

Les droits de retour allaient être mis dans une grande corbeille et le Valais pourrait, avec cette richesse, faire de la promotion économique, offrir en abondance de l'énergie à ses habitants et toucher des royautés.

Et patatras.

La corbeille des FMV devra, après quelques années d'existence, faire un appel de fonds de Fr. 110 mios alors que les communes partenaires ne regardent que leurs intérêts égoïstes.

Europe, libéralisation, choix stratégique, plusieurs raisons sont évoquées pour ce naufrage.

Or, c'est le mariage une fois de plus de la politique et de l'économie qui est raté.

Devant une situation catastrophique, il fallait l'union sacrée. Elle est venue avec un petit bémol politique: trois conseillers d'Etat PDC ont estimé que Pascal Couchepin ne pourrait tout au plus qu'être vice-président en se gardant bien, eux-mêmes, de prendre une responsabilité quelconque dans ce dossier périlleux.

Chapeau quand même à Jean Pralong, le nouveau président, et à la nouvelle équipe de relever le défi.

Quant aux trois conseillers d'Etat PDC, rappelons-leur que c'est avoir l'esprit petit que d'user de la majorité sans prendre les responsabilités qui en découlent.

On sait désormais, une fois de plus, que l'esprit partisan peut faire passer l'intérêt général au second plan.

Heureusement que tous n'ont pas ce raisonnement.

Le FC Sion



Ceux qui ont le sens critique bien accroché diront que ça leur fait une belle jambe que le FC Sion ait gagné Coupe et Championnat.

Mais le parcours de l'équipe valaisanne a été remarquable dans ces duels au finish.

Un peu de chauvinisme ne fait de mal à personne surtout quand ça fait du bien à des dizaines de milliers de Valaisans.

Et puis en cette période morose ces victoires ont valeur d'exemple.

Elles montrent que même avec des déficiences techniques, même avec des pressions populaires considérables, on peut, avec un cœur bien accroché, relever des challenges.

Le fait que ce soit deux équipes alémaniques qui aient fait les frais de l'opération, Grasshoppers et Lucerne donne aussi l'image, outre-Sarine, de Valaisans qui en veulent.

Cela nous change de cette image de pays exotique qu'on véhicule parfois du côté de la Bahnhofstrasse.



Artiste valaisan à Fr. 120 000.-!



La Maison Sotheby's, célèbre maison de vente aux enchères d'objets d'art, a organisé une vente d'art suisse le 4 juin à Zurich.

Anker, Holder, Giovanni Giacometti, Dietrich, Vallotton, autant d'artistes suisses qui ont vu leurs oeuvres partir pour un total de près de Fr. 5 mios.

Mais la surprise est venu d'un artiste valaisan, Raphy Dallèves, avec un record mondial absolu pour une de ses oeuvres.

En effet, le tableau «Dimanche

à Vex» tempéra sur éternité, est partie pour Fr. 120 050.-, alors que l'estimation l'a situait entre Fr. 50 000 et 70 000.-.

Une autre oeuvre de l'artiste valaisan a été adjugée pour Fr. 45 000.-.

Dans le fond, nos artistes, nos écrivains ne sont pas si mauvais que cela.

Quand on vous disait que le Valais ce n'est pas seulement la raclette, le PDC et les mayens!

ARLEQUIN

JO 2006

L'étape suisse

L'acceptation des JO 2006 par 67% du corps électoral permet le plus fol espoir au Valais. Désormais l'étape à venir sera d'associer la Suisse à cette candidature pour lui donner le maximum de chances. Prochaine étape le dépôt de candidature puis la sélection parmi toutes les villes-candidates et enfin le choix parmi 4 villes.

p. 3

ECONOMIE

Le gaz gagne du terrain

Les grandes manoeuvres énergétiques ne touchent pas seulement le Valais. En Italie, il y a des regroupements, par ailleurs le gaz gagne en importance dans la production électrique. Des perspectives nouvelles dans un marché jusque là fermé.

p. 8

FMV

Quel avenir?

Le dossier a mis longtemps à quitter l'antichambre du pouvoir. Aujourd'hui une nouvelle équipe est à la tête des FMV. Quel sera l'avenir de la société valaisanne? Pour étoffer le dossier trois avis de: Peter Bodenmann, Hans Wyer, Dominique Sierro.

p. 11

RELIGION

Les diacres

L'Eglise catholique connaît une grave crise de vocations. De plus le clergé vieillit. Pour parer à ces inconvénients et permettre quand même d'assurer la pastorale et les services religieux, l'Eglise catholique valaisanne a déjà ordonné 10 diacres.

p. 12

Letjen
CARAVANES - MOBILHOMES - REMORQUES

Route Cantonale, Conthey-Vétroz, ☎ (027) 346 12 06

- Vente:
 - auvents
 - accessoires
 - pcs détach.
- Réparations



Caravanes
Dethleffs
WILK

Expo-caravanes - Remorques

LIQUIDATION TOTALE

PRÈS DE CHEZ VOUS
POUR DE BONNES AFFAIRES

Tout doit être liquidé!

Afghan laine, 396 x 255 1950.-
Chine laine, 242 x 148 1900.-
Hamedan laine, 220 x 130 1750.-
Tibet laine, 254 x 172 1800.-
Nain laine, 140 x 90 1410.-
Pakistan laine, 200 x 130 1650.-
chaque tapis liquidé seulement **Fr. 300.-**

Tabriz laine, 200 x 300 2450.-
Chine laine, 270 x 160 2700.-
Pakistan laine, 250 x 150 2880.-
Tibet laine, 200 x 300 2450.-
Kashmir coton merc., 205 x 125 2700.-
Ghom Chine, 150 x 90 2200.-
chaque tapis liquidé seulement **Fr. 600.-**

Gabbeh laine, 200 x 300 2450.-
Kalardash laine, 200 x 300 2700.-
Bachtiar laine, 210 x 300 2880.-
Tabriz laine, 200 x 300 2450.-
Pakistan coton merc., 320 x 80 4300.-
Kashmir laine, 200 x 300 2700.-
chaque tapis liquidé seulement **Fr. 900.-**

EXEMPLES:
dimensions env.
laine, 230 x 320 4950.-
laine, 250 x 350 3900.-
laine, 240 x 340 4300.-
coton merc., 150 x 200 5800.-
Pekin, laine, 255 x 360 4300.-
laine, 230 x 330 4600.-

Attention! nous sommes en urgence tous les stocks à **PRIX FOUS!**
Des milliers de **TAPIS D'ORIENT** noués mains d'une valeur totale restante de plus de **Fr. 3'000'000.-!**

Profitez, c'est le moment de faire des affaires.

LIQUIDATEUR AUTORISÉ: WBG SA
LIQUIDATION UNIQUE
TAPIS D'ORIENT MARTIGNY

Place Centrale
1920 MARTIGNY
Tél. 027/ 723 20 12



DEPUIS 20 ANS À VOTRE SERVICE
CONTRÔLE GRATUIT DE L'AUDITION, ESSAIS D'APPAREILS ACOUSTIQUES, NETTOYAGE, RÉPARATION TOUTES MARQUES
SURDITÉ DARDY
APPAREILS ACOUSTIQUES
MARTIGNY, av de la Gare 19 Tél. 027/ 723 36 30 (ouvert du mardi au vendredi)
Succursales: **SION**, Pré-Fleuri 5 Tél. 027/ 323 68 09
MONTHEY, rue des Bourguignons 8 Tél. 024/ 472 10 30

MARTIGNY
Rue du Bourg 3
A LOUER
APPARTEMENT D'UNE PIÈCE
avec cuisine agencée.
Loyer: Fr. 490.—
+ charges
Libre tout de suite ou à convenir.
Pour visiter: Mme Perez
Tél. (027) 722 58 12
Pour d'autres renseignements, notre service de location:
Tél. (021) 320 88 61

CHERCHONS
pour début septembre
2 réceptionnistes
sachant dactylographier
Poste à mi-temps
8 h à 11 h 30 ou 13 h 30 à 17 h
Région Martigny
Age idéal: 30 à 45 ans
Ecrire sous chiffre P 36-405004, Publicitas, case postale 816
1920 Martigny 036-405004

Le bel imprimé à l'imprimerie Cassaz-Montfort S.A., Martigny

CLIMATISATION
MONTAGE - ENTRETIEN
GUEX Av. du Grand-Saint-Bernard 42
MARTIGNY
Tél. (027) 722 20 06
BOSCH SERVICE

Tél. (027) 322 55 05-06
1951 Sion
stores michel
Visitez notre exposition
STORE EN TOILE

cogestim
MAUPAS 6 - LAUSANNE

Abonnez-vous au «Confédéré»

Votre entreprise de travaux publics
EN 9001
SGS
en Valais depuis 1925
LOSINGER
LOSINGER SION SA
Siège social: Sion
Succursales:
• Massongex
• Niedergesteln

A vendre
Jeep Willys
CJ5, 4 vitesses, complètement révisée, bâche neuve.
Lucien Torrent
Grône
Tél. (027) 458 11 22. 036-405641

Un indice
Une information
n'hésitez pas!
027 722 65 76

BANQUE MIGROS
Le N° 1 DU CHANGE
BANQUE MIGROS, avenue de France 10, 1951 SION
Tél. 027/ 321 21 71 - Fax 027/ 322 04 87 - Internet: http:// www.migros.ch/migrosbank

LA GRILLE DU CADEAU CACHE

- A** Astigmatisme
- F** Forme
- P** Paupière
- B** Bleus
- G** Grand
- H** Hypermétropie
- I** Image
- J** Juste
- L** Larme
- M** Muscles
- N** Nerfs
- O** Oeillades
- R** Regarder
- S** Servir
- T** Teinte
- U** Unité
- V** Verts
- Y** Yeux
- Appareil**
- Angle**
- Actuel**
- Brillant**
- Briller**
- Clignotement**
- Ciliaire 2x**
- Corrigé**
- Comparer**
- Constaté**
- Clair**
- Clarté**
- Durée**
- Emmétropie**
- Estimé**
- Energie**
- Epater**
- Ecran**
- Enorme**
- Prévu**
- Plate**
- Placer**
- Paire**
- Porté**
- Petit**
- Pétillants**
- Rester**
- Rassuré**
- Soigné**
- Santé**
- Suivi**
- Temp**
- Tester**
- Urgent**
- Utile**
- Verre**
- Vitaminé**
- Visite**
- Visible**
- Vertu**
- Observer**

E	R	I	T	R	E	V	A	R	V	T	D	A	U	E	T	P	E	L	L	S	C	X	E	P	L	A	C	E	R
B	R	A	S	S	U	R	E	I	N	C	S	N	C	T	R	I	A	I	P	A	U	I	L	N	I	S	E	E	E
T	R	E	T	S	E	R	S	E	O	T	I	R	A	E	I	R	T	M	P	E	I	A	L	G	E	T	D	R	T
E	N	I	I	P	A	I	G	N	I	T	A	E	V	R	M	L	E	E	Y	O	T	N	C	I	R	R	I	I	S
R	M	E	L	P	B	R	S	G	E	N	E	U	V	E	G	T	E	V	P	E	R	I	E	A	A	A	G	E	E
E	S	M	M	L	U	T	M																						
F	E	O	E	E	A	A	A																						
R	C	E	E	T	T	N	P																						
A	I	N	E	I	R	O	T																						
C	V	I	S	T	L	O	N																						
T	R	M	V	E	N	L	P	G	E	E	D	I	I	B	U	C	S	S	G	J	C	S	A	I	C	N	P	S	U
I	E	A	U	I	R	A	A	I	I	T	M	U	M	T	L	F	L	L	T	L	U	I	O	T	R	A	A	Y	C
O	S	T	F	N	U	V	S	D	E	L	T	R	R	A	R	E	O	A	E	R	L	S	U	E	T	R	O	P	H
N	C	I	E	T	I	S	I	V	E	T	C	E	O	E	G	B	U	S	I	I	E	R	T	E	M	R	O	N	E
A	E	V	R	E	L	L	I	R	B	S	V	E	N	F	E	E	S	S	C	R	E	V	R	E	S	B	O	C	R

VISION 7
MARTIGNY CONTHEY
Léman 12 Centre JUMBO
(027) 723 15 15 (027) 346 61 00

OUVREZ L'OEIL!
vos lunettes au juste prix!

Un mot composé de 12 lettres _____

Si vous découvrez dans la grille ci-dessus le mot caché, vous pourrez participer au tirage au sort et peut-être gagner un bon d'une valeur de Fr. 100.—. Pour ce faire, retrouvez dans la grille les mots publiés et formez un cercle autour de chaque lettre. Lorsque vous aurez encerclé tous les mots, il vous restera les lettres composant le mot caché. La grille terminée doit être apportée dans un de nos deux magasins, à Martigny ou Conthey jusqu'au 28 juin 1997. Chaque personne recevra UN BON D'UNE VALEUR DE FR. 50.—. De plus, cinq grilles tirées au sort recevront un bon d'achat de Fr. 100.— à valoir sur une paire de lunettes optiques. Les gagnants seront avisés personnellement.

Nom: _____ Prénom: _____ Adresse: _____ NP/Localité: _____

EDITO DÉBAT D'IDÉES

Le signal!

L'adoption par le peuple valaisan de la garantie d'Etat pour l'organisation des JO 2006 est plus significative que le simple résultat de la votation.

En effet, si 67% de oui permettent de définir désormais la candidature de Sion, ils militent aussi pour l'engagement du canton et de la Suisse derrière ce projet.

Mieux que la précédente édition, il faut viser désormais l'objectif: comment convaincre près de nonante délégués du CIO que la candidature de Sion est la meilleure.

L'alliance du Valais et de ses sites avec toutes les influences helvétiques ne seront pas de trop pour parvenir à ce but.

Mais, au-delà du vote proprement dit, l'attitude des citoyens devrait permettre plusieurs opérations:

1. Déterminer rapidement dans le projet des JO les investissements qui pourraient être réalisés, en cas d'acceptation dès 1999.

2. Inciter l'Etat à définir un plan de relance digne de ce nom, sans tenir compte de l'organisation des JO, dont un grand projet mobilisateur.

3. De stimuler par l'amélioration des conditions-cadres, afin de faire repartir la machine économique.

4. Inciter les milieux privés à s'engager plus fermement dans la reprise économique.

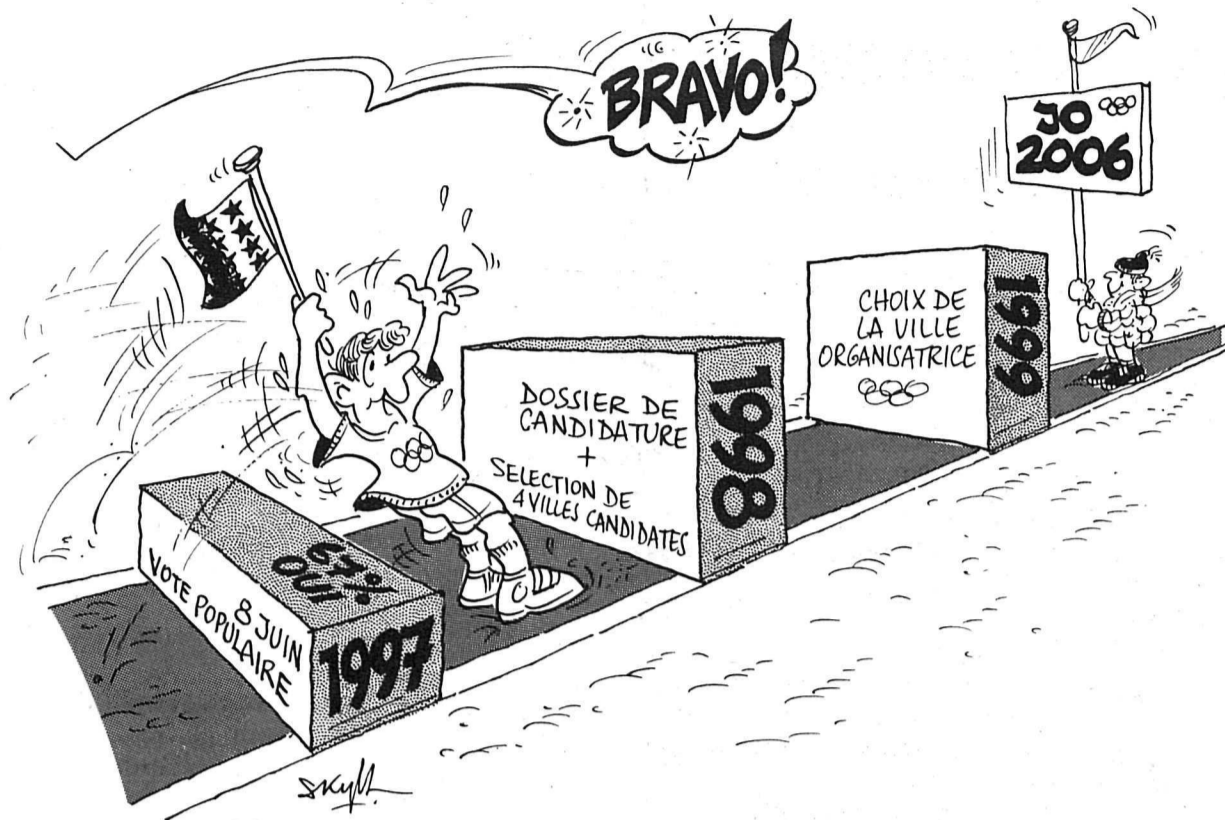
Le premier signal est donné. L'investissement consenti pour mener à chef la candidature se monte à Fr. 13 mios.

Il convient désormais de mettre l'accent sur les trois autres points.

Une commission de l'économie s'en occupe au Parlement.

Quand les investissements privés redémarreront, on saura que la machine économique est repartie.

DAR



MOTION DU GROUPE RADICAL concernant la révision totale de la Constitution

1. La Constitution valaisanne date de 1907
2. Elle a subi en 90 ans de multiples révisions
3. Une révision totale permettrait une réflexion de fond
4. A son niveau, cette réflexion s'inscrit dans le même exercice entrepris au niveau de la Confédération
5. La révision totale permet d'avoir une vision plus générale sur
 - a) le maintien des droits populaires
 - b) le fonctionnement des institutions
 - c) sur la répartition des tâches

MOTION ALBERT ARLETTAZ ET DENYSE POT concernant les incidences financières de chaque nouvelle loi

Le Conseil d'Etat est prié de présenter au Parlement avant chaque modification de nouvelle loi les implications et les incidences financières pour le canton et les communes.

POSTULAT
d'Adolphe Ribordy, Olivier Derivaz, Chantal Balet, Georges Mariétan, concernant la Société d'encouragement au développement des entreprises innovantes:

En liaison avec le postulat portant sur la création d'un centre de transfert de technologie et tenant compte des structures existantes, nous demandons la création d'une aide plus spécifique aux entreprises innovantes avec pour but:

1. de permettre par le truchement d'une société d'encouragement à l'innovation le lancement d'entreprises, qui feront naître des emplois et qui favoriseront le renouvellement du tissu économique régional. Les fonds visent à augmenter la production de départ de l'analyse créée ou à mener ses premières ventes à maturité;
2. de mettre sur pied dans les trois ans, par le truchement d'un Conseil régional partenarial, une structure régionale et intercantonale de démarrage de petites entreprises y compris concernant le capital-risque.

POSTULAT
Adolphe Ribordy, Olivier Derivaz, Chantal Balet, Georges Mariétan, concernant le centre de transfert de technologie.

Nous invitons le Conseil d'Etat:

1. à mettre sur pied, par le truchement des institutions concernées, un Centre universitaire romand de transferts de technologie et de projets innovants (CRIT);
2. à inciter les universités à établir cette structure, dans le cadre romand, en englobant les cantons universitaires de Genève, Vaud, Neuchâtel et Fribourg, auxquels devraient se joindre le Valais et le Jura, avec leurs forces dynamiques. L'EPFL sera un moteur du groupe, étant déjà structuré en unité de transfert de technologie. Des entités créatrices reconnues telles que le CERN doivent également être intégrées;
3. à doter le Centre d'un capital de dotation de 10 millions, répartis entre les cantons, couvrant ses frais d'administration annuels;
4. à lui présenter dans les meilleurs délais un projet de loi dans ce sens.

MUTUELLE VALAISANNE Les primes 98 n'augmenteront pas en Valais

Pas d'augmentation de primes, l'an prochain, en Valais pour l'assurance obligatoire des soins des assurés de la Mutuelle Valaisanne. Cette bonne nouvelle a été annoncée lors de l'assemblée générale de cette caisse-maladie qui s'est tenue le 6 juin à Sion sous la présidence de M^e Charles-Marie Crittin. La bonne situation financière de la caisse qui a réalisé un excédent de recettes de 6,8 millions de francs l'an passé permet cette stabilisation des primes. Ce bon résultat est dû, pour une part, à l'effet positif des franchises à option adoptées par une majorité d'assurés, ainsi qu'au développement réjouissant des assurances complémentaires et des assurances de groupe. Cette santé financière est également le reflet du contrôle renforcé que la caisse exerce sur les prestations des fournisseurs de soins.

Les résultats 1996 de la Mutuelle Valaisanne sont réjouissants à un autre titre: ils démontrent que la caisse a parfaitement réussi le passage à la nouvelle LAMal (loi sur l'assurance-maladie).

Membre du Groupe Mutuel depuis quatre ans, la Mutuelle Valaisanne bénéficie du savoir-faire et de la logistique d'une organisation performante. Dans son rapport d'activité, le directeur général, Pierre-Marcel revaz, a souligné les économies d'échelle appréciables découlant de la mise en commun des moyens des seize caisses que compte actuellement le Groupe. Treize d'entre elles ont déjà annoncé qu'elles n'augmenteront pas les primes 1998 des enfants ainsi que des jeunes en formation. La décision de bloquer les tarifs de la Mutuelle Valaisanne, pour l'année prochaine, s'inscrit dans la même politique de stabilisation des primes par la maîtrise des coûts. Elle témoigne de la volonté des responsables de la caisse de se soucier du budget des familles lourdement chargé par les frais de santé.

Les attachés de presse à Sion

Sion recevra les 14 et 15 juin les membres de l'Union suisse des attachés de presse. Après les réceptions par les autorités les membres de cette association écouteront un concert d'orgue, visiteront la construction de Cleuson-Bieudron et de la Grande Dixence et dégusteront des vins valaisans.

Revue « Choisir » juin 1997

Dans sa dernière édition la revue jésuite *Choisir* parle de l'effritement des certitudes et des repères qui pourraient favoriser la redécouverte des voies mystiques et une certaine image de Dieu.

Pour répondre à une soif de spiritualité *Choisir* propose le regard de Soeur Suzanne Eck, moniale dominicaine, sur maître Eckhart, un mystique rhénan du XIII^e siècle.

On retrouvera dans ce numéro également une analyse sur l'Islam et son lien apparemment étroit avec le politique.

Leysin: trouver l'esprit des Celtes

La Fondation culturelle celtique veut redécouvrir, après plus de 2500 ans, les messages que sont parvenus à nous transmettre plus de 100 générations de paysans cultivateurs, de bergers et d'artisans des régions des Alpes. Cette civilisation remarquable dont les traditions se transmettraient oralement, sera commémorée le samedi 21 juin à Leysin dans l'Olympe celtique des Alpes.

Dans cet esprit, une fête celtique du solstice d'été est prévue ce 21 juin à Leysin.

Ce sera aussi l'occasion d'inaugurer 4 itinéraires pédestres dans cette région qui fut très marquée par la culture celtique.

Sembrancher initiative refusée

Une demande d'initiative sur le plan communal a été refusée par les citoyens du lieu par 200 voix contre 171. Cette demande d'initiative qui voulait étendre des droits démocratiques, par son refus ne permettra pas au citoyen de modifier les règlements communaux ou d'en proposer de nouveaux. L'assemblée primaire restera donc souveraine.

En route pour 2006

Le groupe radical du District de Sierre est très satisfait du résultat du scrutin en faveur des JO 2006. Il salue en particulier le soutien extraordinaire de la région de Sierre, avec plus de 71% de votes favorables.

Les Valaisans ont voté. Ils sont une très large majorité à vouloir organiser le JO 2006! Ceci constitue un atout de taille pour l'étape suivante. En effet, le prochain objectif est la décision du congrès du Comité International Olympique, en été 1999. Mais il reste peu de temps pour convaincre. La première mesure urgente sera de désigner un Comité de candidature composé, nous le souhaitons, à partir du seul et unique critère utile: lui donner le maximum de chances pour obtenir les Jeux!

En outre, nous avons toujours considéré que les Jeux Olympiques ne constituaient pas un but en soi, mais plutôt une étape, un moyen, pour redoter notre Canton d'une volonté d'entreprendre et d'une image plus dynamique. Il faut ainsi, dès aujourd'hui, réfléchir à l'«après-JO 2006» et penser, maintenant déjà, à se préparer à en valoriser les retombées économiques et sociales pour le plus grand bien de notre population.

La députation PRD
District de Sierre

CONFEDERE

Editeur: Coopérative «Le Confédéré»
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Rédaction - Administration:
11, r. du Grand-Verger (1^{er} étage), 1920 Martigny
Case postale 216 - CCP 19-58-3
☎ rédaction (027) 722 65 78 - fax 722 49 18
Service de publicité: Publicitas,
Agence de Martigny, rue du Rhône 4,
☎ (027) 722 10 48 - fax (027) 722 52 78
Service Confédéré, 1920 Martigny
☎ (027) 722 56 27 - fax (027) 722 15 17
Succursale de Sion, avenue de la Gare 25,
☎ (027) 329 51 51 - fax (027) 323 57 60
Composition:
Imprimerie Cassaz-Montfort SA, Martigny
Téléfax 722 04 75
Impression:
Impress SA, Sierre

Spécial Tourisme

Les conseils de l'été

Voyager avec des enfants

Bientôt les vacances. Se reposer, jouer avec les enfants, se dorer au soleil, le bonheur quoi. Mais il faut le mériter, car avant la plage, il y a la route avec ses bouchons, la chaleur, le chamaillage des enfants et l'éternelle question «Quand est-ce qu'on arrive, papa?»

On peut pourtant faire autrement. Voici quelques conseils qui faciliteront les longs voyages avec des enfants à bord.

Ne pas négliger la sécurité, condition sine qua non pour que les vacances se passent bien. Les enfants sont installés dans un système de retenue conforme à la norme ECE 44 (et non pas avec un dispositif déviant la ceinture ou une manchette) et les adultes mettent leur ceinture. Dès 12 ans, les enfants doivent aussi attacher leur ceinture, à l'avant comme à l'arrière.

Nounours et ses aventures et d'autres jolies histoires ou chansons enregistrées sur cassette détendent l'atmosphère et occupent les enfants. Evitez les trop longues étapes. Arrêtez-vous régulièrement et dégourdissez-vous les jambes en famille. Plus les enfants peuvent se défouler à l'arrêt, plus ils seront calmes durant la route.

Sécurité oblige, l'Autriche et l'Allemagne exige des systèmes de retenue selon la norme ECE 44 pour les enfants de moins de 12 ans et mesurant moins de 1m50. Cette règle s'applique aux places avant et arrière. Elle devrait d'ailleurs être respectée dans tous les pays même si en Suisse les enfants jusqu'à 7 ans en sont dispensés sur les places arrières.

Vive la liberté: les enfants risquent bien sûr, au bout d'un certain temps, de tenter de se libérer de leur système de retenue. N'hésitez pas à leur expliquer en détail les raisons d'être de cette mesure.

Admirez avec vos enfants le paysage que vous traversez.

En position surélevée grâce à leur siège spécial, ils jouissent d'une bonne vue. Alors, comptez les vaches, faites bonjour aux gens ou amusez-vous à d'autres jeux qui font passer le temps.

Chaleur égale soif: n'oubliez pas de faire boire les enfants. Attention aux bouteilles en verre qui pourraient se briser lors d'une collision ou d'une brutale manœuvre de freinage. Ne pas boire en route. Les bouteilles en verre doivent être rangées dans un sac réfrigérant placé dans le coffre.

Arrimez solidement les bagages. S'ils sont lourds, ils vont dans le coffre. Les objets légers peuvent voyager sur le toit. Dans un break, la hauteur du chargement ne devrait pas dépasser l'arrête supérieure du dossier arrière. Dans tous les cas, l'assurer avec un filet ou des sangles.

N'oubliez pas: le calme est communicatif. Des parents détendus et de bonne humeur exercent un effet bienfaisant sur leurs enfants. Laissez le stress à la maison et faites de votre voyage le premier jour des vacances.

C'est une règle: les enfants n'emporteront que des jouets en matière tendre dans l'habitacle pour ne pas risquer des blessures. Les enfants qui lisent, écrivent ou dessinent en route risquent d'avoir rapidement mal au cœur.

Emporter un casse-croûte léger pour le trajet. Des fruits, des carottes, des biscuits ou des sandwiches feront bien l'affaire.

Si vous avez envie de repartir l'année prochaine, alors faite en sorte que vos enfants ne ressentent pas le voyage comme une torture, mais comme une partie agréable des vacances. Veillez à ce qu'ils se sentent à l'aise et qu'ils se réjouissent déjà du prochain départ.

Prudence

En 1996, la montagne a tué 98 personnes

L'année dernière, les accidents survenus dans les Alpes et le Jura suisses ont fait 98 victimes, contre 88 l'année précédente; c'est-à-dire 10 (ou 11%) de plus qu'en 1995. C'est ce qui ressort des statistiques du CAS, relevées par le Centre d'information des assureurs privés suisses, l'INFAS, à Lausanne. La montagne, c'est connu, sanctionne très souvent l'inexpérience, l'imprudence et la témérité. Avant d'entreprendre une course, une randonnée ou une escalade il faut:

- s'y préparer par une bonne mise en condition physique;
- s'équiper sérieusement: chaussures adéquates, vêtements chauds, cordes, cram-

pons, etc.;

- se renseigner sur les conditions météorologiques et de la neige;
- choisir un itinéraire adapté à ses possibilités;
- éviter de partir seul et se faire accompagner d'un guide pour les courses d'un certain niveau;
- renoncer si les conditions changent ou si la fatigue commence à se faire sentir.

Trente-huit personnes, contre 24 en 1995, ont perdu la vie durant des excursions en altitude et 31 autres, contre 32 l'année précédente, lors de randonnées. Le nombre des victimes d'escalades a diminué de 3 en 1995 à 2 en 1996. Il en est allé

de même pour les personnes qui ont perdu la vie en faisant une course à skis (23 morts en 1995 et 11 en 1996).

Quant aux adeptes du ski sauvage, ils ont perdu 9 des leurs contre 7 l'année précédente.

Parmi les causes de décès en montagne les chutes (63) viennent en tête suivies des avalanches (15).

Au total 89 hommes et 9 femmes sont décédés en montagne. soixante-quatre de ces personnes faisaient une sortie privée, 28 individuellement et 6 autres en groupe organisé.

Cinquante-six victimes étaient de nationalité suisse et 42 venaient de l'étranger.

Motocyclistes à l'assaut des cols: prudence!

à peine les cols alpins déblayés, c'est la ruée. Les motocyclistes se lancent sur les routes de montagne. Et plus il y a d'épingles à cheveux, plus c'est grisant. A en oublier parfois les nombreux automobilistes qui partagent la route avec eux. Un oubli qui peut coûter cher: les motocyclistes courent dix fois plus de risque d'être blessés lors d'un accident que les automobilistes.

Aux motocyclistes inexpérimentés, le PBA rappelle quelques règles élémentaires:

- Evaluer objectivement ses capacités
- Rouler équipé de la tête aux pieds
- Nettoyer fréquemment la visière de son casque
- Garder les phares allumés en roulant
- Adapter sa vitesse à l'état de la route
- Rester cool et courtois.

Imprimés en tout genre en noir et en couleurs

Typo-offset

Cassaz-

Montfort SA

Martigny

(027) 722 21 19

Fax (027) 722 04 75



Un indice

Une information

n'hésitez pas!

027

722 65 76

Grillades en toute sécurité

Les grillades, au lieu d'être une fête, peuvent avoir une issue fatale: des erreurs dues à la négligence ou à l'ignorance conduisent régulièrement à des brûlures graves, à la suite d'incendies et d'explosions.

La belle saison invite à nouveau aux grillades, mais ne sous-estimez pas les dangers d'incendie et d'explosion! Compte tenu des températures élevées pouvant apparaître (800°C pour la flamme de gaz et 500°C pour le charbon de bois), le risque est évident.

Afin d'éviter de vous gâcher le plaisir des grillades, suivez les recommandations du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi:

- Le grill doit être installé de façon stable, sur une surface plane et incombustible.
- Il faut observer une distance suffisante (1 mètre) par rapport aux matériaux combustibles (meubles de jardin, stores, nattes de roseaux, façades en bois, etc.)
- La plus grande prudence s'impose lors de l'utilisation de liquides combustibles pour l'allumage de grils à charbon de bois. En raison du risque d'explosion, il ne faut jamais rajouter de liquide après un allumage manqué
- Il faut surveiller les enfants et leur apprendre les dangers du feu: ceci vaut également pour les parties de grillades
- Les cendres peuvent rester incandescentes pendant plus d'une journée! C'est pourquoi il faut les vider dans un récipient incombustible, les éteindre avec de l'eau ou les laisser dans le grill à l'extérieur du bâtiment
- En cas de fuite, le gaz qui s'échappe s'enflamme facilement et peut être mortel. Remettez aux mains d'un spécialiste les grils à gaz non étanches ou défectueux.

Les Transports Publics du Chablais



... en fête cet été

BEX - VILLARS - BRETAYE

Venez fêter avec nous ce jubilé

SAMEDI 28 JUIN 1997 - JOURNÉES PORTES OUVERTES

— Trains BVB gratuits toute la journée

— Usine électrique FMA de Sublin et dépôt ferroviaire du Bévieux ouverts au public

L'AOMC VOUS PROPOSE...

FORMULE RANDONNEURS avec repas dans un des restaurants d'altitude suivants: Croix de Culet & Chez Coquoz (Planachaux), Les Portes du soleil Les Mossettes (Les Crosets), Chez Gaby (Champoussin), Tovassière & Foilleuse (Morgins) du 20 juin au 26 octobre 1997: arrangement forfaitaire au départ de Monthey-AOMC (profitez du parking du Cotterg) comprenant l'aller-retour en train + téléphérique Champéry-Planachaux + une assiette du jour à un prix décoiffant. Par exemple: Fr. 30.— tout compris par adulte. Rabais pour porteur de 1/2 Abt. Carte de famille acceptée.

Compris dans le forfait: possibilité de retour par les bus des Crosets, Champoussin, Morgins avec correspondance AOMC.

FORMULE VTT DANS LES PORTES DU SOLEIL du 20 juin au 26 octobre 1997: une montée simple course Monthey-Champéry en train + Champéry-Planachaux en téléphérique: tout compris: adulte Fr. 16.—, enfant Fr. 9.— du 5 juillet au 31 août 1997: avec carte journalière valable sur plus de 20 remontées mécaniques dans les Portes du Soleil. Adulte: Fr. 25.—. Enfant: Fr. 18.—.

En dehors des offres ci-dessus, l'AOMC offre un tarif spécial durant tout l'été 1997, de Fr. 3.— pour l'acheminement de votre VTT sur notre ligne (au lieu de Fr. 6.—).



AOMC AIGLE-OLLON-MONTHEY-CHAMPÉRY-MORGINS
AL AIGLE-LEYSIN
ASD AIGLE-SÉPEY-DIABLERETS
BVB BEX-VILLARS-BRETAYE LIGNES AUTOMOBILES

RUE DE LA GARE 38 • 1860 AIGLE • Tél. 024/466 16 35 • Fax 024/466 63 77

MARTIGNY-CROIX - 13-14-15 JUIN 1997 50^e ANNIVERSAIRE DE «LA COMBERINTZE» FÊTE FOLKLORIQUE

VENDREDI 13 JUIN:

20 h 30 Salle des Fêtes: Soirée folklorique animée par
La Comberintze d'hier et d'aujourd'hui

SOIRÉE DU 50^e

Entrée libre

22 h 00 Bal avec Alain et Sandrine Viglino

SAMEDI 14 JUIN

19 h 00 Apéro-concert sur la Place et Cortège

20 h 00 Spectacle à la Salle des Fêtes

La Persévérance de Martigny-Combe

Les Zachéos de Sierre

L'Arc-en-Ciel d'Evolène

L'Académie de danse Fabienne Rebelle

Coucou c'est nous, imitations

Fabrice Martin, champion du monde de claquettes

23 h 30 Bal avec Coucou c'est nous

SOIRÉE DE GALA

Entrée: Fr. 12.—

DIMANCHE 15 JUIN

13 h 30 Cortège gratuit

14 h 00 Productions sur scène:

La Persévérance de Martigny-Combe

Lou Caléu de Vaison-la-Romaine

Li Trei V'zins de Finhaut

Les Bouetsedons d'Orsières

Les Beltzettes de Champlan

Le Vieux-Salvan de Salvan

No s'Atro Bon Bagna de Bagnes

L'Arbarintze de Saxon

Li Rondenîa de Fully

L'Edelweiss de Martigny-Bourg

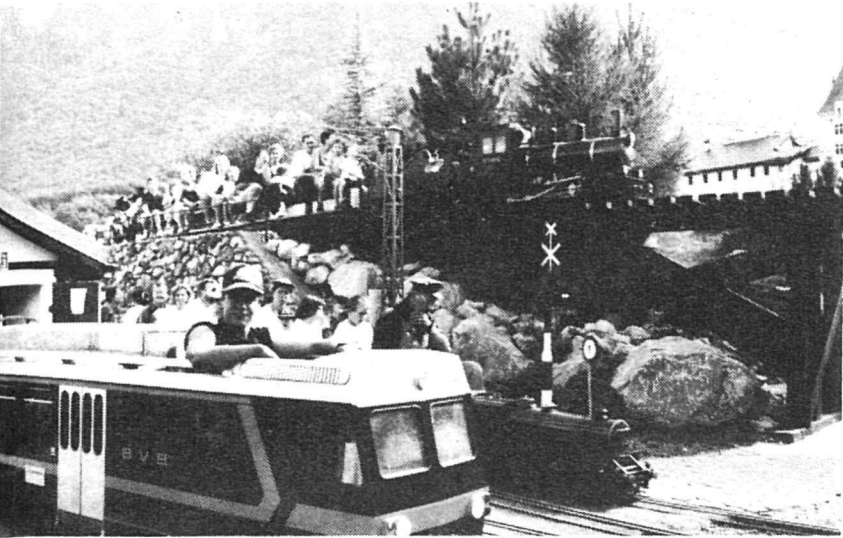
17 h 00 Bal avec Sandrine Viglino

JOURNÉE FOLKLORIQUE

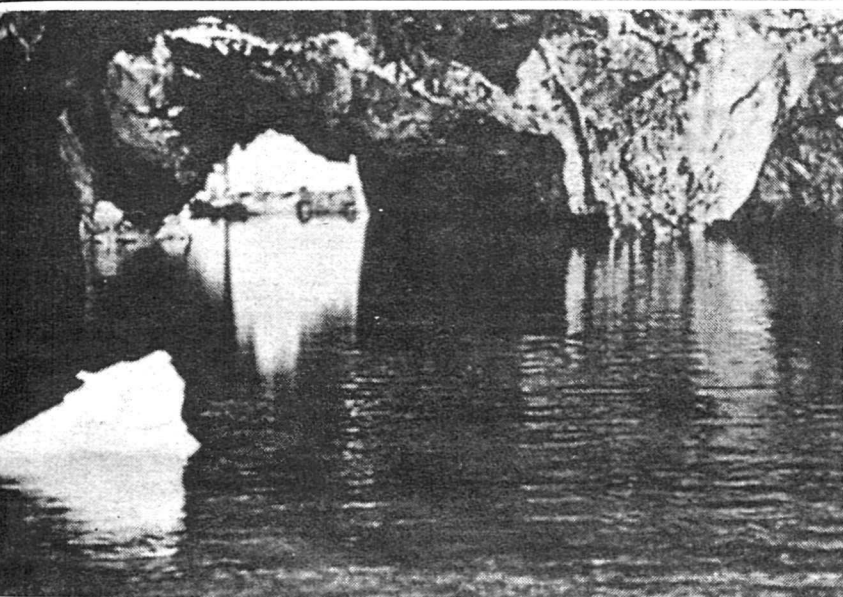
Entrée libre

Spécial Tourisme

Des lieux à (re)découvrir



BOUVERET. — Les amoureux de modélisme ferroviaire et les enfants seront également ravis de découvrir le « Swiss vapeur parc » du Bouveret qui vient d'inaugurer une nouvelle parcelle de 7000 m² avec 500 m de voies supplémentaires et, clou de cette attraction, la réplique du pont suspendu « George Washington » de New York, d'une longueur de 50 m et d'un poids de 20 tonnes.



Le lac souterrain de Saint-Léonard célèbre dans toute l'Europe.



Euseigne: les pyramides.



OUVERTURE DU TÉLÉSIÈGE L'ÉTÉ

Du 6 juillet au 17 août 1997, tous les jours*
 Du 18 août au 26 octobre 1997 = les mercredis et dimanches*
 Matin: de 8 h 30 à 11 h 45
 après-midi: de 13 h 30 à 16 h 30
Restaurant d'altitude ouvert
 Arrivée à 1940 m d'altitude
 Point de départ de nombreuses excursions
 Prix pour groupes dès 15 personnes

* sauf en cas de mauvais temps.
Renseignements:
 Téléovronnaz
 ☎ (027) 306 35 53 - 306 45 49
 Office du tourisme
 ☎ (027) 306 42 93

036-405864



Grimentz, source des glaciers.

Abonnez-vous au « Confédéré »

Aventure sur les trains et bateaux du Haut-Léman



Découvrir les lignes de chemins de fer TPC et CFF entre Aigle-Monthey-Champéry et Saint-Gingolph, longer entre lac et montagne les rives du Léman en direction d'Evian avec le train historique à vapeur « Rive Bleue Express » ou la composition touristique du « Transchablaisien » et s'offrir une croisière avec le nouveau pass « Nature - Aventure » en vente dans les gares CFF ainsi qu'au port du Bouveret. Ce forfait vous offre également des réductions sur l'entrée du Swiss vapeur parc, paradis européen du modélisme ferroviaire à vapeur vive ainsi qu'auprès des établissements publics de la région. Prix: adulte 45.—, enfant 50%. Abt 1/2 tarif accepté. Valable de juin au 21 septembre 1997. Port Bouveret (024) 481 43 12.

LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER
 LE SERVICE AUTOMOBILE
MARTIGNY - ORSIÈRES & MARTIGNY - CHÂTELARD



VOUS PROPOSENT

Les trains de l'évasion

MONT-BLANC EXPRESS

Vallée du Trient et de Chamoni - Mont-Blanc
 Salvan
 Les Marécottes (télécabine de la Creusaz, zoo alpin)
 Finhaut
 Châtelard-Giétroz (funiculaire de Barberine, train d'altitude du barrage d'Emosson)
 Col de la Forclaz - Glacier du Trient
 Col des Montets (réserve écologique des Aiguilles Rouges)
 Chamoni - Mont-Blanc

ST-BERNARD EXPRESS

Val d'Entremont, Grand-St-Bernard, Vallée d'Aoste
 Verbier
 (liaison directe par télécabine dès Le Châble)
 Fionnay
 Mauvoisin
 Champex-Lac (télécabine de la Broya)
 La Fouly - Ferret
 Bourg-St-Pierre
 Hospice du Grand-St-Bernard
 Aoste par le col et le tunnel du Gd-St-Bernard
 Tour des Combins

Réductions pour les écoles

RENSEIGNEMENTS:

DIRECTION MO-MC, 1920 MARTIGNY Tél. (027) 722 20 61 - Fax (027) 722 45 10
 SERVICE AUTO MO, 1937 ORSIÈRES Tél. (027) 783 11 43

036-405481

Restaurant
 Brasserie
 Superbe terrasse panoramique
 Séminaires

Adulte: Fr. 12.—
 AVS: Fr. 10.—
 Enfant: Fr. 8.—



Tél. 027/305 11 11 <http://www.thermalp.ch>

• ouvert de 9h à 20h30 • whirlpool à 36°
 • bassin intérieur à 34° • bassin extérieur à 35°

Sauna
 Hammam
 Fitness
 Secteur soins
 Salle de conférences

Station Thermale Suisse

Spécial Tourisme

VERBIER: «AU FIL DES MÉANDRES» Projet nature-agriculture-tourisme de l'alpage de La Chaux

Par une gestion de son domaine skiable axée sur le principe du développement durable, la société de remontées mécaniques Téléverbier entend démontrer qu'une bonne cohabitation entre l'agriculture, le tourisme et la nature s'avère de plus en plus nécessaire à la pérennité des vallées alpines.

Trafic pendulaire important, aménagements de pistes, installations d'enneigement mécanique et fort impact paysager des voies de circulation comme des remontées mécaniques: non sans raison, la pratique des sports de glisse se voit souvent affublée d'une image guère respectueuse de l'environnement: du tourisme «dur», comme le caractérisent les spécialistes. Or le tourisme hivernal constitue souvent l'un des seuls piliers économiques des vallées alpines: de pair avec les autres services touristiques, la valeur ajoutée induite par les remontées mécaniques sur l'économie régionale est devenue un incontournable facteur de revenus et d'emplois.

Pour qu'il en soit toujours ainsi, sans que les magnifiques régions de montagne ne perdent, été comme hiver, l'attrait qu'elles exercent sur la clientèle citadine, une vision à long terme s'impose. Elle peut même s'avérer vitale pour une entreprise de remontées mécaniques de l'ampleur de Téléverbier. Cette société vit principalement de l'hiver et son image est associée au tourisme de masse, mais le tourisme doux doit avoir sa place dans un domaine skiable, pour le plaisir des visiteurs estivaux mais surtout pour la qualité de vie des personnes résidant toute l'année en montagne.

*Tourisme dur
tourisme doux
le compromis ne date pas
d'aujourd'hui*

La notion d'aménagement du territoire est unanimement instituée aujourd'hui, mais son application en Valais date de quelques décennies. En 1968, la distinction entre zones touristiques intensivement utilisées et régions de préservation de l'environnement n'était guère coutumière. Le pionnier du développement de Téléverbier, M^e Rodolphe Tissières, planifiait alors la protection de l'ensemble du Haut Val de Bagnes. Téléverbier, la Ligue valaisanne de

protection de la nature et les édiles communaux élaboraient un plan d'aménagement global. Deuxième réserve naturel suisse en surface après le Parc National des Grisons, cette zone protégée s'étend encore aujourd'hui à la moitié de la superficie de Bagnes, la plus vaste commune de Suisse. Elle abrite d'immenses richesses paysagères, faunistiques et floristiques. La partie inférieure de la vallée de Bagnes par contre est réservée à l'habitat et à l'agriculture, alors que Verbier et Bruson sont consacrés au développement touristique. De longue date déjà la nature se sent donc bien à l'aise dans la commune de Bagnes.

Le projet Ski-Nature-Agriculture

Le développement très rapide des sports d'hiver à Verbier a fait de la région des Attelas, des Ruinettes et du Lac des vaux un domaine skiable dont le paysage est intensivement affecté par les remontées et les installations d'enneigement mécanique, mais surtout par les routes d'altitude et les aménagements de pistes permettant de skier en début de saison, lorsque l'enneigement est encore faible. Malgré le réaménagement systématique des zones touchées, ces déplacements de terrain ne sauraient par contre être appliqués sur l'ensemble du vaste domaine skiable desservi par Téléverbier, sur le bel alpage de la Chaux par exemple.

La Chaux a fait l'objet d'une triple utilisation: skieurs et snowboarders en hiver, vaches et randonneurs en été, sans compter les nombreuses espèces végétales et animales qui, elles, y passent toute l'année. Ce qui explique l'implication de plusieurs partenaires dans le projet: la Bourgeoisie de Bagnes, propriétaire des terrains, le consortium de l'alpage de La Chaux, bénéficiaire de l'usufruit, Téléverbier SA, utilisatrice des terrains durant l'hiver, la Ligue valaisanne pour la protection de la nature et le Service des forêts et du paysage de l'Etat du Valais. La bon-

ne cohabitation entre les remontées mécaniques et les propriétaires du bétail passant l'été sur les prairies alpines fait l'objet d'un accord passé en 1985 déjà avec le consortium de l'alpage de La Chaux. Tout en garantissant la coordination d'éventuels projets d'amélioration, cette Convention assure aux milieux paysans le maintien de leurs pâturages ainsi qu'une contrepartie financière pour leur utilisation en hiver. Mais cela ne saurait garantir le développement durable de la région. Il restait à considérer les habitants permanents du site, marmottes, renards et autres saxifrages, trèfles d'eau ou linaigrettes. Conscient de la richesse et de la diversité naturelle de l'alpage de La Chaux, Téléverbier SA confiait en 1992 au bureau d'étude Grenat mandat de dresser un inventaire exhaustif des espèces végétales représentées sur le site, sous forme de carte de végétation.

Un plan de gestion de l'alpage

Il s'est de suite avéré nécessaire d'élaborer un plan de gestion de l'ensemble du périmètre de l'alpage de La Chaux, sur la base d'une mise à plat de l'utilisation actuelle et projetée du domaine par les partenaires concernés. Des conflits potentiels ont été relevés et des priorités établies pour le maintien des valeurs naturelles les plus représentatives. Sans attendre la conclusion d'un accord écrit avec ses partenaires, Téléverbier s'est engagée dans les premières mesures de sauvegarde. Depuis trois étés, ses employés clôturent certaines zones humides de manière discrète, mais efficace, de façon à empêcher leur piétinement. Les frais de réalisation de l'ensemble de ces travaux d'études, ainsi que les premières mesures de protection, se chiffrent à un investissement approximatif de quelque 50 000 francs.

Restent à entériner des mesures de protection des milieux sensibles durant les hivers de faible enneigement, de manière notamment à éviter le passage trop fréquent des lourds engins de damage.

Un concept de développement durable

Le principe du développement du-



nable consiste à satisfaire les besoins de l'homme sans menacer les ressources naturelles. Si Téléverbier tient à signer une convention de gestion du périmètre de La Chaux avec ses partenaires, c'est aussi, en contrepartie de ces efforts en faveur de la nature, pour maintenir des possibilités d'amélioration de son réseau skiable, notamment par le prolongement d'un de ses deux télésièges de quelque deux cents mètres vers le bas, afin de faciliter le retour des skieurs depuis les hauts de Mont-Fort. Pour ce qui est d'une extension ultérieure de son réseau d'installations, elle ne semble raisonnablement guère envisageable durant la prochaine décennie, compte tenu de la conjoncture économique et de la stagnation du marché de la glisse.

Randonnées accompagnées

Le deuxième volet de sensibilisa-

tion des hôtes de passage consiste à la mise sur pied de randonnées accompagnées. Tous les mercredis et vendredis de juillet et août, les assoiffés de nature se verront dévoiler les richesses de l'alpage de la Chaux par un connaisseur de la région: richesses faunistiques, floristiques et paysagères certes, mais aussi richesses humaines au contact d'une personne connaissant tous les tenants et aboutissants de l'économie locale, alpage, hydroélectrique comme touristique. Les visites sont promues sous forme de forfaits comprenant les remontées mécaniques du Châble ou de Verbier jusqu'aux Attelas, la brochure explicative et l'accompagnement par notre guide. Il en coûtera Fr. 30.— aux adultes et Fr. 20.— aux enfants. Afin de promouvoir ces randonnées accompagnées dans un public aussi vaste que possible, Téléverbier SA collabore avec les chemins de fer fédéraux pour la diffusion de plus d'un million de cartes dans les gares, autant de suggestions de visites sur les hauts de Verbier.

**Les Bains de Saillon, espace thermal
et convivial au coeur du Valais**

Chères familles,

*L'an dernier, j'ai découvert les
Bains de Saillon avec mon
papa et ma maman. Grâce aux*

*prix intéressants pour
les familles*

*nous sommes revenus souvent !
Et je me réjouis déjà de vous y
rencontrer.....*

Lionel

Ouvert tous les jours de 8h.00 à 21h.00
027 743.11.70

P.s. **automne 1997 : ouverture d'une nouvelle piscine et
d'un nouveau centre de bien-être**

**Bains de
Saillon**
Valais • Suisse

Station Thermale
Suisse

**A toutes les
familles...**



**MARTIGNY
CAPITALE
EUROPÉENNE
DU FOLKLORE**

L'Européade du folklore

**34^e édition de l'EUROPÉADE
de la Culture et des Arts populaires**

*Du 23 au 27 juillet 1997, Martigny deviendra
l'espace d'une semaine la capitale euro-
péenne du folklore, 4000 participants.*

Judi 24 juillet Ouverture et 1^{er} spectacle à l'amphithéâtre
Vendredi 25 juillet Rencontre des chorales à l'amphithéâtre
Samedi 26 juillet Défilé l'après-midi au centre ville
Bal de l'Europe le soir au CERM
Dimanche 27 juillet Office œcuménique le matin au CERM,
2^e spectacle à 15 heures à l'amphithéâtre
Office régional du tourisme de Martigny
Place Centrale 9, 1920 Martigny
Tél. (027) 721 22 20 - Fax (027) 721 22 24

S'adresser à

036-405482

**Venez à ma recherche
sur le sentier
Ski - Nature - Agriculture
de la Chaux sur Verbier!**

Randonnées
accompagnées
sur le thème du
développement
durable tous les
mercredis et vendredis
de juillet et
août 97



TELEVERBIER
VALAIS SUISSE

Tel: 027/775 25 25
televerbier@axiom.ch

Spécial Tourisme

Eté 1997 en Valais

CULTURE

07.06-11.11	Martigny	Exposition «Joan Miró» à la Fondation P. Gianadda
08.06-19.07	Ernen	Cours int. d'interprétation de piano et de musique de chambre du professeur G. Sebök
05.07-23.08	Sion	Festival de l'orgue ancien (tous les samedis)
18.07-03.08	Verbier	Verbier Festival & Academy
22.07-02.08	Sion	34e Festival de musique classique Tibor Varga
28.07-02.08	Ernen	Cours int. d'interprétation d'orgue du professeur Z. Szathmáry
05.08-15.08	Ernen	11e Festival du futur sous la direction du professeur G. Sebök
14.08-17.08	Hérémence	Spectacle en plein-air «Les Tzaudrics»
28.08-31.08	Hérémence	Spectacle en plein-air «Les Tzaudrics»

FOLKLORE / TRADITIONS

juin		
01.06	Lötschental	«Segensonntag», procession avec les Grenadiers du Bon Dieu
06.06-08.06	Conthey	Fête cantonale des tambours
11.06	Nax	Fête de la «Rose de Nax»
20.06-22.06	Täsch	Fête cantonale des costumes
21.06-22.06	Zermatt	Fête cantonale des guides de montagne
27.06-29.06	Grimontz	Rendez-vous de musique populaire
27.06-29.06	Visp	Fête romande des jodeliers
28.06	Vercoirin	Inalpe à Tracuit

juillet		
06.07-19.07	Mayens-de-Riddes/ La Tzoumaz	Cours de cor des Alpes
13.07-20.07	Anzère	Fête du bœuf
20.07	Belalp	Fête folklorique
20.07	Derborence	Fête cantonale de cor des Alpes
20.07	Unterbach	Fête des moutons à Ginals
23.07-27.07	Martigny	Europeade du folklore
25.07-26.07	Val d'Illiez	Fête au village
27.07	Bettmeralp	Fête du lac
27.07	Guttet/Feschel	Fête sur l'alpage
27.07	Leukerbad	Fête des moutons
27.07	Törbel	Fête sur l'alpage

août		
01.08	Saas Grund	Cortège folklorique «us et coutumes de la Vallée de Saas»
02.08-09.08	Crans-Montana	Fête folklorique de la mi-été
03.08	Riederalp	Fête folklorique avec cortège
03.08	Bettmeralp	Fête de la chapelle
10.08	Riederalp	Fête folklorique à la Villa Cassel
15.08	Anzère	Fête de la mi-été
15.08	Blatten	Fête folklorique
15.08	Le Bouveret	Fêtes du Rhône
15.08	Saas Grund	Fête sur l'alpage de Trift
15.08	Zermatt	Grand cortège folklorique avec plus de 1400 participants
30.08-31.08	Bürchen	Fête des fibres et tambours
31.08	Belalp	Fête des moutons

septembre		
05.09-07.09	Leuk	Fête villageoise
octobre		
11.10-26.10	Fully	Fête de la châtaigne
24.10-26.10	Val d'Illiez	Festival de l'accordeon «Switzerland Accordeon»

SPORTS

juin		
08.06	Unterbach	Finale «Swiss Bike Grundig»
21.06-22.06	Saas Fee	«Big Summer Opening»

juillet		
05.07-06.07	Zinal	Tournoi international de football alpin
06.07	Bettmeralp	Course populaire du glacier d'Aletsch
06.07	Champoussin	4e Ronde des Portes du Soleil, course pédestre
06.07	Zermatt	Course de VTT Zermatt-Sunegga
19.07	Anzère	Course pédestre «Tour des Alpagnes»
26.07	Crans-Montana	Triathlon-relais «Emmental Switzerland junior terrific»
26.07	Martigny-Verbier	Course pédestre
26.07-27.07	Anzère	Course de côte automobile Ayent-Anzère
27.07	Crans-Montana	Course relais «Emmental Switzerland terrific»

août		
01.08	Arolla-Verrier	Patrouille des Rochers
01.08	Crans-Montana	Rominger Classic, course de vélo
02.08-03.08	Fionnay	Course pédestre «Trophée des Combins»
03.08	Thyon 2000	Course pédestre Thyon-Dixence
07.08	Ovronnaz	22e course pédestre Ovronnaz-Cabane Rambert
08.08-10.08	Verbier	Concours hippique national
09.08-10.08	Morgins	Coupe des Alpes de pétanque
09.08-10.08	Ravoire	24e marche internationale «Ravoire et ses fours à pain»
09.08-10.08	Vercoirin	Fête du vélo, brevet VTT-TCS
09.08	Zermatt	Tournoi de golf Eagle Cup
10.08	Sierre-Zinal	Course pédestre internationale
10.08	Thyon 2000	Tournoi de pétanque
16.08-17.08	Morgins	Concours de tir aux pigeons (Balltrap)
23.08	Vercoirin	Tournoi d'«Alp-Volley»
23.08-24.08	Susten	Concours de saut de cheval
24.08	Verbier-Grimontz	Grand Raid Cristalp VTT
29.08-31.08	Naters	5e Maratp Tour, course cycliste Naters-Savona
31.08	Champex/Trient	Tour du Mont-Blanc, course pédestre internationale
31.08	Zermatt	Course pédestre internationale

septembre		
04.09-07.09	Crans-Montana	Golf Canon European Masters, Swiss Open
07.09	Lötschental	Fête du vélo, brevet VTT-TCS
06.09-07.09	Val d'Illiez	Tour des Dents-du-Midi
21.09	Vernamiège	Course pédestre

octobre		
30.10-02.11	Martigny	Rallye automobile international du Valais

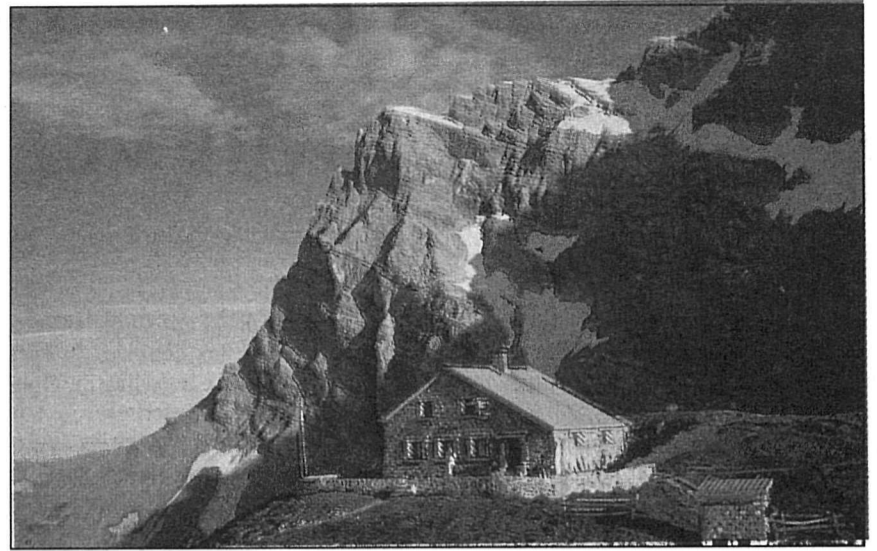
FOIRES-EXPOSITIONS / MARCHES

juin		
07.06	Morgins	Marché aux fleurs

juillet		
05.07	Le Bouveret	Marché lacustre
12.07	Morgins	Marché folklorique
19.07	Morgins	Marché folklorique
26.07	Morgins	Marché folklorique
26.07	Mayens-de-Riddes/ La Tzoumaz	Marché folklorique
26.07-27.07	La Sarreyer	Kermesse et marché artisanal
		Marché artisanal «Racc'Art»

août/septembre		
02.08	Le Bouveret	Marché lacustre
02.08	Morgins	Marché folklorique
02.08-03.08	Les Collons	Brocante des Alpes
02.08-03.08	Les Haudères	Fête au village avec marché
02.08-03.08	St-Luc	Fête villageoise et marché artisanal
09.08	Morgins	Marché folklorique
15.08	Chandolin	Marché culinaire anniversaire
16.08	Les Crosets	Foire au bétail
30.08-07.09	Brig	OGA, foire-exposition du Haut-Valais

octobre		
03.10-12.10	Martigny	Foire du Valais



La cabane Rambert

(Photo Michel Darbellay)

DIVERS

juin		
06.06-08.06	Le Bouveret	Festival international de la vapeur
06.06-08.06	Sion	Air Show
21.06-22.06	Leukerbad	Festival de musique du district
26.06-29.06	Crans-Montana	Forum économique

juillet		
11.07-19.07	Leukerbad	3e Festival des clowns
13.07	Val d'Illiez	Rencontre franco-suisse au col des Portes du Soleil
18.07-19.07	Crans-Montana	Big sky music festival
19.07-20.07	Vercoirin	Festival de cerfs-volants
31.07	Grimontz	Nuit de l'humour

août		
02.08	Morgins	Jazz-Rock-Festival
03.08	Grimontz	Journée des artistes
08.08-09.08	Anzère	Fête du vin
10.08	Mayens-de-Riddes/ La Tzoumaz	Open de pêche des Alpes
	Zinal	Séminaire international de yoga
	St-Pierre-de-Clages	Fête du livre

septembre		
05.09-07.09	Sierre	Vinea 97, rencontres viticoles du Valais

Dates sous réserve de modifications



Office du Tourisme
Tél. 027 / 761 31 01
Fax 027 / 761 31 03

A VISITER

Exposition Marconi
Zoo des Marécottes
Gorges du Triège
Gorges du Dailley
Fromagerie d'Emaney

MANIFESTATIONS

Juillet
19 Fête villageoise
Marché au Trétien
26-27 Fête villageoise
Marché aux Granges

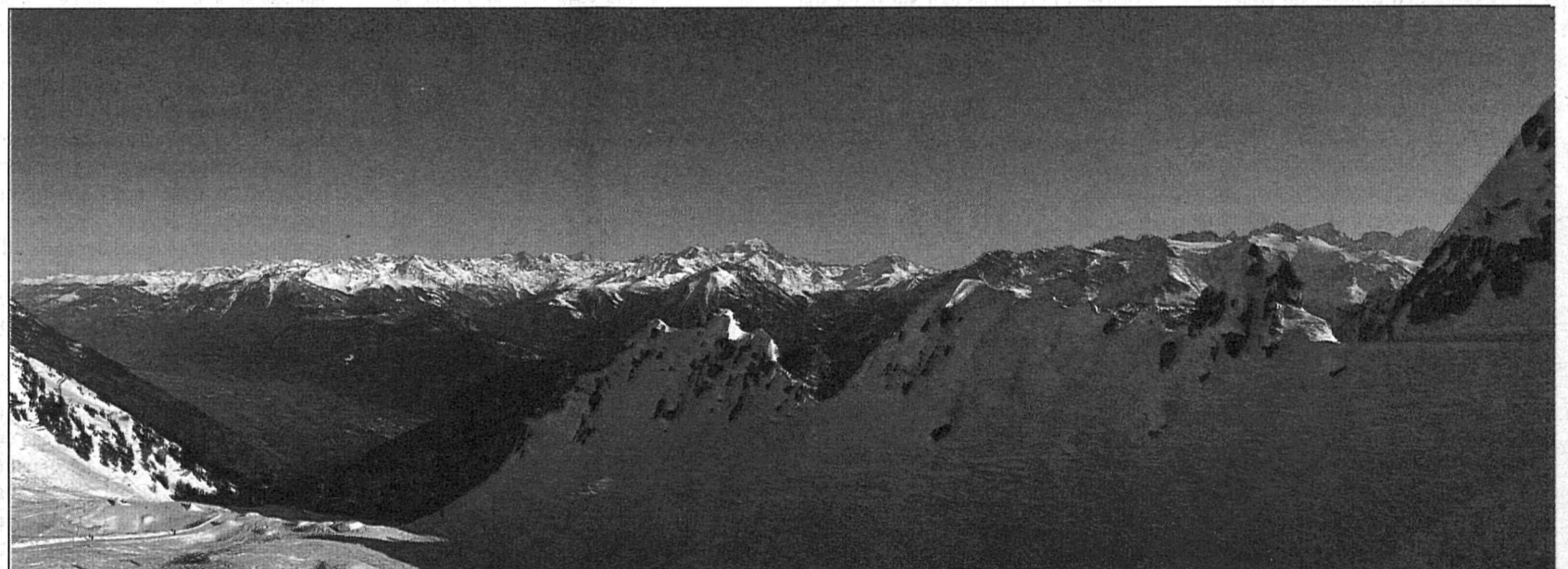
Août

1 Grand cortège
aux Marécottes
9 Fête villageoise
Marché à Salvan
15 Fête de la mi-août
à Emaney

Septembre

21 Course VTT
Vernayaz - La Creusaz

(Photo Michel Darbellay, Martigny)



A NE PAS MANQUER!
Samedi 21 septembre 1997: COURSE VTT - Vendredi 15 août 1997: RACLETTE A EMANEY

Un net refus au fondamentalisme

Le bon sens l'a emporté dimanche dernier. Les électeurs et les électrices ont répondu par un refus catégorique au fondamentalisme de gauche ou de droite.

En refusant l'initiative de la Lega ils ont clairement confirmé leur confiance dans le système qui a fait ses preuves où les compétences du Conseil fédéral et celles du peuple souverain sont bien définies. La majorité du peuple suisse n'est pas tombée dans le panneau d'une initiative qui, sous prétexte de démocratie, visait un but «antieuropéen». Elle voulait casser dans l'œuf toute ouverture en proposant tout simplement de priver le Gouvernement d'une de ses prérogatives capitales, celle de rechercher avec l'étranger les meilleurs accords dans l'intérêt du pays.

Pour le PRD le non du peuple suisse à l'absurde initiative «Négociation d'adhésion à l'UE: que le peuple décide!» est important. Les procédures de décision éprouvées qui sont les nôtres (Négociations menées par la Confédération, décision populaire au vu des résultats des négociations) restent ainsi la règle. La prise de position du souverain n'a cependant en aucune manière valeur de déclaration vis-à-vis de nouvelles démarches de la Suisse dans le domaine de l'intégration. Pour le PRD, une conclusion favorable des négociations bilatérales reste prioritaire.

Le PRD se réjouit tout particulièrement du non opposé à l'initiative socialiste contre l'exportation de matériel de guerre. Le souverain a adressé une claire rebuffade à la tentative des fondamentalistes de gauche d'affaiblir la place économique suisse. La loi sur le matériel de guerre et la nouvelle loi sur le contrôle des biens offrent la garantie d'un régime d'exportation raisonnable. De nouvelles initiatives de la gauche visant à empêcher le progrès technologique ou à s'opposer à la recherche scientifique dans notre pays continueront néanmoins d'être lancées. L'initiative extrémiste «pour la protection génétique» n'en est qu'un exemple.

Quant à l'argument de la promotion de la paix tellement avancé par les auteurs de l'initiative, il témoigne d'une méconnaissance des réalités: la meilleure façon de limiter le commerce mondial de matériel de guerre est d'appliquer les lois qui viennent d'être mises sous toit (LMG et LCB) et de participer, en accord avec la communauté internationale, au contrôle des exportations. Concernant le 3e objet soumis en votation, il y a lieu de se féliciter du oui écrasant approuvant la suppression de la régale des poudres. La Constitution est ainsi débarrassée d'un ballast inutile, et un pas important est franchi dans le sens de la libéralisation.

PRD

Je rentre dans les rangs du parti

«Les spots sont maintenant éteints et éteint aussi le temps durant lequel j'ai pu me présenter sous les feux de la rampe politique.

Je félicite mon successeur Johannes Matyassy pour son élection. Il reprend une tâche hautement intéressante. Je souhaite qu'il puisse dire un jour que le temps qu'il aura passé au secrétariat général aura été une période où l'on aura repris conscience de la notion de communauté.

Je quitte ainsi la scène et rentre dans les rangs du parti. Comme les membres du parti sont actifs, je ne souffrirai certainement pas de phénomènes d'abstinence.

A vous mes chers amis politiques et surtout à notre président, à la présidente du Groupe, aux membres du comité, aux membres du Conseil des délégués et très cordialement aux collaborateurs du secrétariat général, j'adresse un très grand merci pour la confiance qui m'a été témoignée durant 9 ans et pour le soutien précieux qui m'a été accordé.»

Politique

FÉDÉRALE

DÉPART AU SECRETARIAT GÉNÉRAL

Bon vent Christian Kauter

Durant près de 10 ans Christian Kauter a participé aux destinées du Parti radical suisse avec le feeling du diplomate, l'adresse de l'escrimeur, le sens des responsabilités du politicien ouvert, respectueux de chacun. En guise de remerciements, le PRD fait avec lui un tour d'horizon de son parcours de secrétaire général.

Si vous demandez à Christian Kauter quelle évolution de la société a le plus marqué ces années, il vous répond d'emblée: le rythme énorme de la politique et la médiatisation de la politique. Ces phénomènes ont pour conséquences de ne plus pouvoir traiter les problèmes à fond.

Événements marquants

La promotion des femmes dans la politique du PRD est un domaine où Christian Kauter a tout mis en œuvre pour réussir. Il s'est entouré des personnes compétentes pour faire avancer cette cause. Les résultats sont là, comme il le relève. «Après les élections 1991 très peu de femmes ont été élues sur les listes radicales. Une étude nous a montré que le parti ne pourrait corriger ce malaise que par une stratégie concrète pour les femmes. Nous avons pu en récolter les premiers fruits lors des dernières élections en 1995. Le PRD a doublé son taux de représentantes féminines au Parlement. Et avec 9 conseillères d'Etat le PRD dispose du plus grand nombre de femmes dans les Exécutifs cantonaux. Il est absolument nécessaire de continuer ces efforts, car c'est seulement avec les femmes que le PRD peut améliorer sa position.»

Revitalisation

Sur le plan de la politique suisse la revitalisation de la place économique compte parmi les dossiers importants défendus par le PRD. «Un dossier qui a beaucoup évolué grâce au conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz. Pour preuve, la réalisation du marché intérieur, la réorganisation de la loi sur les cartels, l'harmonisation des prescriptions techniques et surtout la participation de la Suisse à la nouvelle Organisation du Commerce mondial.»

Adaptation

Tous les changements vécus ces dernières années posent évidemment des problèmes d'adaptation. La globalisation reste une préoccupation du secrétaire général comme il l'explique: «La Suisse est soumise à un pénible processus d'adaptation



Passage du témoin à M. Matyassy, nouveau secrétaire général.

sur un marché qui a dépassé depuis longtemps les frontières du pays et du continent. Si l'industrie d'exportation a pu maîtriser par elle-même ses difficultés, l'économie intérieure, elle, a de la peine. Il n'est pas toujours populaire, dans des cas particuliers, de lutter, comme le fait le PRD, contre ceux qui s'opposent au progrès et à la croissance et qui ne font ainsi qu'augmenter notre peine et surtout de nous tirer sans cesse en arrière.

Il arrive souvent, malheureusement, que des groupements d'obédience bourgeoise freinent aussi. Il est plus facile d'en appeler à l'Etat que de changer sa manière de penser et de convaincre les travailleuses et travailleurs de la nécessité de s'adapter. L'industrie d'exportation, florissante, nous montre où conduisent de telles attitudes: comme la place économique suisse a perdu de nombreux avantages concurrentiels, elle délocalise une partie de sa production à l'étranger. Comme celle-ci s'opère en majeure partie vers l'Europe de l'Ouest, on se rend compte que notre problème principal n'est pas le réveil du tiers monde ou du bloc de l'Est, mais qu'il est fait des innombrables prescriptions étatiques qui renchérisent la production.»

L'EEE une déception

Il y a aussi les dossiers que Christian Kauter aurait voulu faire avancer. Parmi eux, le dossier européen. «La défaite de la votation sur l'EEE a été pour moi une grande déception. Ceci d'autant plus que les négociations bilatérales traînent depuis 4 ans et qu'il est aujourd'hui impossible de dire si elles aboutiront. Je reste confiant sur un bon résultat de ces négociations, mais le prix à payer par la Suisse est élevé. Depuis la votation perdue en 1992 le chômage a augmenté d'environ 4% et l'économie suisse a créé plus de 200'000 places de travail à l'étranger.



Un secrétariat dirigé avec l'adresse de l'escrimeur.

Aujourd'hui je comprends mieux les mots de Monsieur Delamuraz après la votation: «C'est un dimanche noir pour le pays» mots qui furent souvent critiqués.»

L'affaire Kopp un dilemme humain

D'entrée, Christian Kauter a été confronté à des problèmes humains. «Certainement, la démission de la première conseillère fédérale Elisabeth Kopp a marqué ma carrière. D'une part du point de vue humain, d'autre part du point de vue politique. Pendant deux ans plus ou moins, la Suisse est tombée dans un processus d'autoflagellation et on peut se demander si nous sommes vraiment sortis de cette phase.

A cette époque, pendant que le monde vivait une vraie révolution avec la chute du mur de Berlin, nous nous sommes surtout occupés de nous-mêmes. Il est intéressant de constater aujourd'hui que cette phase coïncide avec les difficultés économiques suisse.»

Marqué par la vie même du parti

Elu au Tessin, il y a un peu plus de neuf ans c'est aussi au Tessin que Christian Kauter a fait ses adieux en avril dernier. «Ce qui m'a marqué le plus durant ces 9 ans, ce sont les nombreuses visites que j'ai faites aux partis cantonaux et régionaux. Cela me montre que le PRD est

- un parti marqué par les divers intérêts régionaux et par le libéralisme, un parti qui n'est jamais doctrinaire, mais indépendant et quelquefois aussi très volontaire;
- un parti qui agit et réagit de manière engagée et agressive, lorsqu'il s'agit de défendre le bien de ce pays, un pays, nota bene, qui est compris encore aujourd'hui, après 150 ans, tel qu'il a été fondé par nos ancêtres radicaux;
- un parti aussi qui sait user de critiques à l'égard de toute autorité, y compris lorsqu'il s'agit des mots d'ordre du parti suisse;
- un parti tolérant à l'égard des idées différentes, tant qu'elles ne remettent pas en cause nos fondements, un parti de la liberté individuelle, de la démocratie directe et du droit.»

Dès le 1er juillet Christian Kauter ne se reposera pas sur ses lauriers. Il reprend un poste à responsabilités dans l'économie où, comme directeur adjoint, il sera à la tête de 600 personnes et d'un marché en pleine évolution.

Un nouveau challenge. Bon vent Monsieur Kauter, nous savons que vous réussirez.

PRD suisse

Notre Etat doit devenir plus libéral

Le libéralisme est envié par beaucoup et même par des prédicateurs de salut qui sont certains d'avoir des recettes définitives aptes à résoudre tous les problèmes du monde. Plusieurs de ces envieux accaparent la notion de libéralisme tout en lui fixant quelques barrières, en lui ajoutant des préfixes ou des suffixes tels que, en ce moment, néolibéralisme, ordolibéralisme, libéralisme économique, etc. De telles adjonctions montrent que ceux qui les utilisent ne font confiance qu'en deuxième ligne au vrai libéralisme individuel. En politique, on use souvent d'un libéralisme entre guillemets.

Durant la séparation du monde entre communisme et capitalisme (guerre froide), les vrais libéraux ont fait des concessions à l'égard des socialistes actifs dans tous les pays. Nos systèmes politiques ne sont plus libéraux depuis longtemps, mais plutôt pervers sur le plan idéologique.

La crise économique le montre clairement. Le réseau social des Etats pseudo-libéraux est surchargé. Parce que la majorité des libéraux ne veut pas s'affirmer, ils demandent que l'on continue sur la lancée du passé sans tenir compte des déficits. En raison de la situation financière, nous sommes maintenant arrivés à l'heure de vérité.

La politique de majorité est tombée dans le discrédit, en particulier chez les jeunes. Ceux-ci ne demandent pas que l'on prenne des positions idéologiques et programmatiques, mais veulent avoir à faire à des personnalités rayonnantes, de confiance et de caractère.

Nombreux sont les hommes et les femmes qui acquièrent ce profil même en dehors de la politique. Il est donc nécessaire, lorsque l'on présente des candidats, d'ouvrir les yeux et d'en rechercher aussi en dehors du parti. Un exemple récent est donné par le résultat brillant qu'une candidate PRD peu connue a obtenu aux élections du Gouvernement soleurois.

Mais les élections sont une chose et la politique concrète en forme une autre. Un fil rouge est ici indispensable et on n'en a pas trouvé de plus fiable que le libéralisme. Mais qu'est-ce qu'en fait le libéralisme? Notre vie, même notre vie publique, est déterminée par des impulsions diverses: par des sentiments, par l'égoïsme, par l'altruisme, par des erreurs, par des expériences bonnes et moins bonnes, par la continuité, par des découvertes et aussi par des désirs plus occultes, par des jalousies, par la recherche de puissance, par la tradition, par la formation, par l'égalité, la liberté, la violence, etc.

Il y eut de tout temps des éducateurs qui s'appliquent à trier le bon et le mauvais parmi ces éléments pour ensuite vouloir obliger l'humanité à atteindre son bonheur par des interdictions et des commandements. Nous avons vu, dans ce XXe siècle, où cela conduit. Nous, les libéraux, réfléchissons autrement. Nous sommes persuadés que la responsabilité personnelle des individus et de la communauté nous mène plus sûrement vers notre bonheur qu'une masse de prescriptions. Mais la responsabilité personnelle ne peut naturellement porter ses fruits que si l'individu dispose d'une certaine liberté d'être ce qu'il veut être. C'est pourquoi nous pensons que l'Etat n'a en fait que deux tâches: il doit, d'une part, mettre en place des conditions-cadre permettant à chacun d'avoir l'espace de liberté nécessaire. Il doit, d'autre part, s'engager pour éviter les abus.

Le libéral ne dispose d'aucun livre de recette qui donne réponse à chaque question. Nous sommes des chercheurs et espérons, dans la mesure du possible, être souvent aussi des inventeurs. Nous décidons de cas en cas, nous penchons vers le pragmatisme et recherchons la collaboration. En cas de doute, nous nous prononçons contre de nouvelles interventions. Mais surtout, nous nous remettons nous-mêmes sans cesse en question. Voilà le credo qui m'a toujours guidé durant ces 9 années où j'ai exercé la fonction de secrétaire général.

Christian Kauter, secrétaire général

L'Ecotaxe peut être une chance pour notre pays

Mercredi 5 juin, le Conseil national a décidé, à une très courte majorité de 88 contre 82, d'introduire dans la nouvelle loi sur l'énergie une disposition permettant à la Confédération de prélever une taxe d'incitation sur les énergies non renouvelables. Cette Ecotaxe est destinée à promouvoir les énergies renouvelables et à encourager notamment, par la recherche, une utilisation plus rationnelle de l'énergie. C'est entre autres le radical biennois Marc Suter qui s'est fait le défenseur de cette proposition émanant du groupe de travail Solar 91 et de son charismatique directeur Cadonau.

Dans le camp bourgeois, 8 radicaux, 15 démocrates-chrétiens, 3 UDC ont voté cette disposition contre les consignes de leur groupe, provoquant l'ire des électriciens qui menacent, si le Conseil des Etats ne retourne pas la situation, de lancer un référendum. Au-delà de l'anecdote qui apporte un peu de piment dans la vie parlementaire, cet esclandre va provoquer de la bisbille dans les groupes politiques; une explication devient nécessaire. On savait certes que c'est dans le camp bourgeois essentiellement que des politiciens rompent ici et là les consignes de parti. Cette attitude leur est reprochée car elle profite quasi exclusivement à l'idéologie rose-verte. Cette vision est dépassée. Plût au ciel que ce soit des politiciens de centre droit qui bousculent un peu les tabous politiques et qui démontrent une indépendance d'esprit faisant fi des lobbies. Quel politicien peut aujourd'hui, dans notre société en profonde mutation, s'appuyer sur des certitudes sans qu'elles ne se transforment en dogme? Pour ma part, il m'arrive de douter des décisions auxquelles je participe, touchant à notre avenir. Sans ériger le doute en principe philosophique, il faut admettre que l'on attend de plus en plus des politiciens qu'ils s'appuient sur des analyses objectives, mais aussi sur des réflexions intuitives plutôt que de suivre des consignes réductrices.

Pour revenir à la taxe incitative sur les énergies non renouvelables, je considère cette décision comme un pari pour l'avenir. Il est probable que cette taxe, 0,6 ct. par kWh, représentant un montant d'environ 1 milliard par année, apporte davantage à l'économie suisse, si elle est utilisée pour la recherche et l'innovation dans de nouvelles technologies permettant aux énergies renouvelables de s'adapter au marché. De son côté, la libéralisation de l'énergie devrait largement compenser ce prélèvement porteur d'espoir, grâce à l'abaissement des prix. Je ne dis pas que ce montant est négligeable, s'ajoutant à toutes les charges qui pèsent sur l'économie, mais je prends le pari que le bilan sera positif pour notre pays. Ces dissidents radicaux, qui pensent avoir raison à long terme, donnent ainsi une image positive du Parti radical, souvent considéré comme trop rigide dans ses prises de position. Pour défendre les milieux économiques, les radicaux auront maintenant tout intérêt à développer des propositions concrètes de transfert des charges sociales frappant trop fortement les salaires sur des impôts de consommation ou une Ecotaxe. Cet épisode démontre que notre parti bouge et évolue.

Yves Christen, conseiller national

NÉGOCIATIONS BILATÉRALES

Chercher la meilleure voie

La décision de supprimer le débat sur les négociations bilatérales au Parlement et la situation dans laquelle se trouvent actuellement les pourparlers avec l'Europe ont suscité des réactions radicales sous la Coupole fédérale. Plusieurs parlementaires sont intervenus auprès du Conseil fédéral. Parmi eux Marc Suter, Peter Tschopp et Yves Guisan.

Marc Suter demande

- Quelles furent les circonstances qui ont conduit à l'annulation du Conseil des ministres des transports de l'UE du 29 mai 1997?
- Quelles mesures compte prendre le Conseil fédéral pour surmonter le point mort des négociations avec l'UE sur les transports terrestres?
- Quelle pourrait être notamment une offre équilibrée des entreprises de chemin de fer capable de répondre aux aspirations légitimes des parties intéressées?

Le radical bernois explique sa motivation de la manière suivante: de larges couches de la population et des milieux économiques sont préoccupés par les récents développements et attendent que le Conseil fédéral présente des idées claires sur la conclusion positive dans les meilleurs délais des négociations bilatérales.

L'interpellation Tschopp reprend le fil des derniers événements connus et demande quelles sont les raisons qui ont conduit le Conseil fédéral à prendre de telles décisions. La semaine du 19 au 25 mai 1997 a vu successivement une intense activité de consultations de divers milieux économiques, sociaux et politiques concernant l'aboutissement des négociations bilatérales avec l'UE. Puis soudainement, celles-ci ont été ajournées sine die dans des conditions peu claires ou insuffisamment expliquées.

Les informations éparpillées et teintées d'irritation du conseiller fédéral Leuenberger et «l'information» lénifiante diffusée le 28 mai par le vice-chancelier Achille Casanova n'ont pas contribué à la clarification de la situation.

Le Conseil fédéral peut-il retracer le déroulement exact des événements et expliciter les raisons qui ont amené les interlocuteurs à prendre des décisions d'une telle portée en dehors des formes protocolaires usuelles d'un contact direct de personne responsable à personne responsable?

Le Conseil fédéral peut-il en outre dire pourquoi un événement d'une telle portée a de nouveau donné lieu à des difficultés de communication, difficultés que le Gouvernement lui-même ne cesse de déplorer?

L'interpellation Guisan demande au Conseil de s'expliquer sur les conséquences de ses décisions.

Les négociations bilatérales étaient appes-

lées à prendre un certain retard, essentiellement pour des raisons de politique intérieure en relation avec la politique des transports. Il semblait alors admissible de temporiser quelque peu afin d'assurer le résultat lors de la votation populaire. Par contre, la nouvelle d'un ajournement pur et simple le 23 mai dernier jusqu'à ce que la Suisse présente une nouvelle proposition raisonnable, a jeté une certaine consternation. Dès lors le Conseil fédéral serait bien aimable de répondre aux questions suivantes:

1. Quelles mesures envisage-t-il pour relancer les négociations bilatérales et garantir le succès de leur aboutissement?
2. Quelles sont les conséquences économiques et sur l'emploi d'un report de leur conclusion à fin 1997 voire 1998? Peut-on les chiffrer?
3. Quelles seraient les conséquences d'un échec définitif?

PRD

IL FAUT TRANCHER

Il est un fait sur lequel tout le monde est d'accord, le Conseil fédéral doit maintenant trancher. «Il doit le faire rapidement, en prenant des risques fondés sur une analyse objective, précise et concrète. A défaut de décision définitive, ces négociations tourneront à la farce qui ridiculiserait le Gouvernement et les partis qui le soutiennent loyalement» écrivait Pascal Couchepin à fin mai dans ces colonnes.

A l'annonce du retrait du débat au Parlement sur cet objet Pascal Couchepin se déclarait satisfait «car une empoignade affaiblirait la position suisse». Mais il regrette le renvoi du débat sur la taxe poids lourds et sur les NLFA, pierre d'achoppement d'une partie des

négociations bilatérales. Une fois encore il rappelle que «c'est au Gouvernement de négocier et au Parlement de dire oui ou non». La position du radical valaisan replace l'église au milieu du village. Mais cela ne suffit pas. Il faut maintenant faire avancer ce dossier. Difficile, en raison des milieux politiques qui par leurs attitudes contradictoires ou par leur opposition à l'ouverture freinent l'action du Gouvernement. En raison de la propension à médiatiser chaque pas de négociation, on en vient à parler des bilatérales comme d'un feuilleton, plutôt que d'en parler lorsqu'il y a réellement quelque chose à dire.

Alors à suivre ...

OSCE ET CONSEIL DE L'EUROPE

Plus vivantes que jamais

La recherche de la paix par le dialogue, par la coopération, par la protection des minorités, la défense des droits de l'homme et de la démocratie sont des valeurs chères à la Suisse. Notre pays est donc tout naturellement à l'aise dans ces deux institutions européennes que sont l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et le Conseil de l'Europe. Leurs principes fondamentaux sont les nôtres et l'espace de sécurité démocratique qu'elles tentent de définir recouvre pratiquement le continent.

La Suisse est très présente au sein du Conseil de l'Europe qui doit, plus que jamais, rester une autorité morale au service de la défense des droits de l'homme, de la démocratie et de la lutte contre le racisme.

Et cette mission, le Conseil de l'Europe pourra d'autant mieux la remplir qu'il regroupe maintenant la très grande majorité des Etats européens. L'Est et l'Ouest sont ici réunis pour travailler ensemble, dans un espace commun de sécurité

paneuropéenne, à la concrétisation des grands idéaux européens.

Cette quête, souvent tâtonnante et maladroite, d'un supplément d'humanisme, est pour l'Europe au moins aussi importante, si ce n'est plus, que la recherche des solutions d'intégration économique. Il est d'ailleurs intéressant d'observer combien la délégation suisse au Conseil de l'Europe est unie, lorsqu'il s'agit de défendre des valeurs essentielles, justement parce que ces valeurs nous sont essentielles, à nous Suisses, et depuis longtemps. On est loin des clivages politiques qui marquent tout débat européen en Suisse. Le contraste est frappant. Il montre à l'évidence que, pour notre pays, la marche vers l'intégration, pour créer un souffle, un enthousiasme, doit commencer par l'essentiel, par ce qui nous est essentiel: la démocratie, le pluralisme, la protection des minorités, la défense des droits de l'homme. Le reste, c'est-à-dire l'intendance, c'est-à-dire l'économie, suivra alors tout naturellement.

Nous l'avons dit, la délégation suisse a le plus souvent été très unie dans la défense de ses convictions. Une exception mérite

cependant d'être relevée. Le débat a été particulièrement animé et contrasté lorsqu'il s'est agi de traiter la question de l'entrée de la Russie au Conseil de l'Europe. Nous avons été un partisan convaincu de son adhésion pour mieux aider ce grand pays, pour lui donner une chance supplémentaire de procéder aux réformes démocratiques et législatives en matière de droits de l'homme. Après tout, pour convaincre un Etat de mieux respecter les normes du Conseil de l'Europe, il vaut mieux l'inviter à entrer dans la maison plutôt que de le tenir à l'extérieur, sur le pas de la porte. Souvenons-nous d'ailleurs de la politique de la France à l'égard de la République de Weimar, la poussant à l'humiliation. On connaît la suite... La Russie doit être dans l'Europe; si on la laisse à l'extérieur, les ennuis futurs sont programmés.

Il y a quelques années, on pouvait s'interroger sur l'avenir, sur l'utilité de l'OSCE et du Conseil de l'Europe. L'histoire récente s'est chargée de démontrer que ces deux institutions sont plus nécessaires et plus vivantes que jamais.

Claude Frey, conseiller national

Interruption des négociations

Critique sur les explications du ministre des Transports

La Commission de politique extérieure du PRD Suisse, présidée par le conseiller national Ernst Mühlemann (TG), a siégé le 4 juin 1997 à Berne. Elle a pris connaissance avec souci de l'interruption des négociations bilatérales. Elle a surtout critiqué les explications du conseiller fédéral Moritz Leuenberger relatives au dossier des transports.

La Commission a réagi avec souci quant à l'interruption démonstrative des négociations bilatérales. En raison du bilan global positif des efforts menés jusqu'à présent par nos négociateurs, on a de la peine à comprendre que l'on mette maintenant en danger ces négociations arrivées dans leur phase finale. On ne s'explique pas pourquoi le ministre des Transports a diffamé les prochaines présidences du Luxembourg et de Grande-Bretagne en désignant l'Autriche comme le dernier espoir au milieu de 1998.

La Commission de politique extérieure du PRD attend que le Conseil fédéral reprenne immédiatement les négociations après que le Luxembourg sera revêtu de la présidence le 1er juillet 1991 et qu'il les conclue rapidement, sans toutefois accepter sans conditions les exigences de l'Union européenne. La Suisse a un besoin urgent de trouver accès au marché intérieur européen, en complément de l'accord sur le libre échange, pour se renforcer sur le plan économique. D'autre part, la Suisse devrait de nouveau pouvoir participer aux projets de recherches européens et l'agriculture a aussi besoin d'une ouverture au marché agricole européen. L'industrie de la construction doit pouvoir profiter, au-delà des exigences du GATT, des adjudications publiques transfrontalières. Swissair ne pourra survivre que dans la mesure où elle obtient de nouveaux droits de pays. La conclusion des négociations bilatérales revêtent pour notre pays une importance existentielle, car elles doivent ouvrir nos portes à un avenir de succès au cœur de l'Europe.

COM

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ 97 DU PRD

ROMANDS INSCRIVEZ-VOUS

Comme chaque année le PRD organise son séminaire de formation politique du 18 au 22 août 1997 dans les bâtiments de la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel. Il est ouvert aux jeunes de 18 à 28 ans et ne coûte que Fr. 300.- (y compris: repas, nuitées et documentation).

Je m'inscris pour les Universités d'été 1997 du PRD qui se dérouleront du 18 au 22 août 1997. Les coûts se montent à Fr. 300.- (y compris: repas, nuitées et documentation)

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Domicile: _____

Classe d'âge: _____

Prière de renvoyer ce bulletin d'inscription avec les documents demandés au Secrétariat général du PRD suisse, Case postale 6136, 3001 Berne

ANALYSE

Inflation: la santé seule concernée

Alors que l'inflation reste faible, les coûts de la santé ne cessent d'augmenter dans notre pays. En 1995, ils se sont montés à 2084 francs par assuré, soit 5% de plus que l'année précédente. A titre de comparaison, les salaires et l'indice des prix à la consommation ont progressé dans le même temps de respectivement 1,3% et 1,8%. Depuis 1966, la hausse des coûts de la santé est de 9,7% en moyenne par année. Elle s'est même élevée à 14,9% par assuré pour la seule année 1994, indique l'Office fédéral des assurances sociales.

En 1995, les frais hospitaliers ont progressé de 5,4%, passant à 895 francs par assuré. C'est la plus forte hausse. Les coûts des soins médicaux ont augmenté de 5% pour s'établir à 749 francs par assuré, ceux des médicaments de 4% à 319 francs. Les coûts de la chiropratique sont ceux qui affichent la hausse la plus faible: 2,3%.

SDES

Loi sur la Banque nationale: sa révision peut servir d'exemple

La révision partielle de la loi sur la Banque nationale, décidée par le Conseil fédéral, sera discutée lors de la présente session des Chambres. Elle a pour but d'adapter les structures de notre banque centrale, responsable de la politique monétaire de la Suisse.

Les réserves en devises de la BNS atteignent un peu moins de cinquante milliards de francs à la fin de l'année dernière. Les neuf-dixièmes de cette somme sont investis en dollars, le reste étant partagé entre le DM et le Yen. Vingt-cinq pour-cent de ces devises servent à gérer la masse monétaire et sont couverts contre les fluctuations de change. Les 75% restants sont utilisés pour intervenir sur le marché des devises, en cas de turbulences monétaires.

Actuellement, les réserves en devises de la Banque nationale ne peuvent être placées par celle-ci

pour une durée de plus d'une année. La loi révisée propose de supprimer cette limitation et offre la possibilité de recourir aux instruments dérivés et de gérer activement les avoirs en or.

Le but de cette modification légale est de permettre à notre banque centrale d'être plus efficace dans la mission qui est la sienne et ainsi qu'elle augmente son bénéfice annuel de quelque 400 millions de francs, somme qui sera reversée à la Confédération et aux cantons.

Cette manne sera bien accueillie par des finances publiques en mauvais état. Elle ne devrait tou-

tefois pas occulter les nécessaires adaptations que les collectivités publiques auront à faire. Cet argent ne remet pas non plus en cause d'autres assainissements à effectuer, tant au niveau de la Confédération, qu'à celui des cantons ou des communes.

La révision de la loi sur la Banque nationale est à considérer comme un premier pas vers de nécessaires réformes structurelles, qu'il faudra de toute façon effectuer. Il est important d'y faire face et de les réaliser rapidement, afin d'aider notre économie à retrouver plus facilement toute sa force.

Jean-David Jequier

EN BREF

Encourager la propriété de logements pour stimuler l'économie

Le Conseil fédéral rejette l'initiative populaire «propriété du logement pour tous», déposée en octobre 1993 par la Société suisse des propriétaires fonciers. Il justifie essentiellement sa position par les pertes fiscales massives qu'entraînerait l'initiative. Lors de la session d'automne 1996, le Conseil des Etats a suivi la proposition du Gouvernement. Le Conseil national pour sa part va se pencher sur l'initiative au cours de la session de juin. La Société suisse des propriétaires fonciers a chargé le professeur Tobias Studer d'estimer non seulement les coûts, mais aussi les bénéfices économiques et fiscaux d'une promotion efficace de la propriété du logement. Il arrive à la conclusion que le bénéfice économique justifie largement les pertes.

Important potentiel pour la production d'électricité à partir de gaz naturel

Les installations de couplage chaleur-force (CCF) fonctionnant au gaz naturel pourraient à l'avenir contribuer substantiellement à l'approvisionnement de notre pays en électricité, et la chaleur produite y est entièrement utilisée. C'est le résultat d'une étude faite par le bureau Dr. Eicher + Pauli, à Liestal, sur mandat de l'Association suisse de l'Industrie gazière.

Il existe actuellement en Suisse environ 700 installations de CCF, qui produisent environ 2,1% de la demande suisse d'électricité. La moitié à peu près fonctionnent au gaz naturel. D'après l'étude, la production d'électricité à partir de gaz naturel de 694 GWh en 1995 serait en 2010 de 2100 à 2800 GWh suivant le scénario retenu, soit le triple ou le quadruple. La puissance électrique, actuellement d'environ 290 MW, atteindrait alors entre 640 et 820 MW, l'équivalent de la puissance d'une grande centrale électrique. La réalisation de ce potentiel affecterait relativement peu l'évolution future des ventes de gaz naturel du fait que les nouvelles installations de CCF seraient dans bien des cas substituées à des chaufferies souvent d'anciens chauffages au mazout, ce qui réduirait sensiblement la pollution. Suivant le scénario, la diminution des émissions pourrait atteindre chaque année 2000 tonnes d'oxyde d'azote, 3500 tonnes d'anhydride sulfureux et 2 mégatonnes de gaz carbonique. L'étude estime à 90 à 135 millions de francs les investissements annuels pour le CCF à gaz naturel. Il en résulterait 1000 à 1500 emplois supplémentaires.

Les petites installations de CCF (bloc centrale chaleur-force) sont idéales pour fournir l'électricité et la chaleur à des usines, des groupes d'immeubles, des hôpitaux, etc. L'utilisation de la chaleur permet de porter le rendement à plus de 90%. Ces solutions sont techniquement, économiquement et politiquement simples et rapides à réaliser; elles ont en outre l'avantage de produire le courant électrique surtout en hiver, lorsque sa consommation est maximale.

Ouverture du marché de l'électricité: la voie italienne

Les Italiens s'engouffrent dans l'ouverture des marchés de manière singulière. Deux grands groupes étatiques, l'électricien ENEL et le pétrolier ENI, vont créer une filiale commune qui deviendra le premier producteur d'électricité privé du pays.

Référendum contre la réforme des PTT: réprobation générale

Réunis sur le même plateau, un secrétaire syndical, le patron d'une multinationale de la télécommunication et un élu au Parlement fédéral se sont unis, le 23 mai dernier à Lausanne, pour dénoncer l'aberration que représente à leurs yeux le lancement d'un référendum contre les quatre lois relatives à la réforme des PTT par le Parti du Travail et ses alliés.

Très remonté, Michel Pillonnel, secrétaire central à la Fédération suisse des syndicats chrétiens PTT, a qualifié ce quadruple référendum «d'ineptie». Compte tenu du fait qu'un consensus acceptable a pu être trouvé au niveau parlementaire, cet acte équivaut à un non-sens politique et à une méconnaissance crasse des réalités économiques, s'est exclamé le syndicaliste: «C'est mettre en péril de nombreuses places de travail et faire fi des réalités. Il a fallu beaucoup d'engagement de notre part pour inscrire une clause sociale dans la loi sur les télécommunications. Cette protection étant acquise, rien ne saurait justifier le lancement d'un référendum», a résumé M. Pillonnel, en parfait accord avec ses collègues de l'Union syndicale suisse.

Patron de Global One Communications, qui réunit de grands opérateurs européens, Richard Dent a calculé que les nouvelles entreprises qui entreraient sur le marché suisse des télécommunications généreront plus de 3000 emplois qualifiés. Il a également relevé l'effet bénéfique, sur notre économie, de l'ouverture du marché suisse des télécommunications à la concurrence dès 1998: «Entre

1995 et 1996, les commandes passées par les PTT aux entreprises ont passé de 4,9 à 5,2 milliards de francs. Dès 1998, les futurs concurrents devront investir au minimum plus de 1 milliard chacun pour s'imposer. Selon l'hypothèse qu'il y en aura au moins deux, ce sont 2 milliards supplémentaires qui seront ainsi injectés dans l'économie suisse. Le référendum retarde tout cela...»

Pascal Couchepin, conseiller national, a rappelé la volonté du Parlement fédéral de mettre la législation suisse à l'unisson de celle de l'Union européenne et des 69 pays signataires de l'Accord mondial sur les télécommunications, qui entrera en vigueur le 1er janvier 1998. Il voit l'avenir de Télécom PTT très sombre en cas d'aboutissement: «Qui voudra nouer des alliances avec ce petit monopole suisse, quasi seul au monde à jouer avec des règles du jeu différentes des autres entreprises de la branche?» Dénonçant encore le combat retardataire des «ultra-conservateurs de gauche» le radical valaisan a surtout regretté de voir sabordée la volonté de compromis exprimée par le Parlement au travers de la clause sociale en faveur du personnel des Télécoms, négociée avec les partenaires sociaux.

D O S S I E R

FMV: quelle vision pour l'avenir?

Depuis deux ans, sous l'impulsion de M. Pascal Couchepin, conseiller national, qui s'est répandu dans les médias, la situation des FMV a été plusieurs fois mise sous les feux de l'actualité. Débat financier, mauvais choix stratégique, ou plus simplement conséquences des surplus énergétiques ou libéralisation des marchés, toujours est-il que les FMV ne sont plus aujourd'hui la corne d'abondance qu'attendait les Valaisans. Quelle vision pour l'avenir? Nous donnons la parole à trois personnalités qui ont fait savoir, ces derniers jours, comment ils voyaient l'avenir des FMV.

La rédaction

La vision de Peter Bodenmann, chef du Département de l'énergie

Les conditions-cadres vont évoluer encore plus rapidement

● L'Europe «nage» dans le courant électrique. Les prix sont soumis à une pression à la baisse. Les surcapacités actuelles en Europe ne vont pas diminuer dans un proche avenir. La consommation d'énergie électrique ne va pas continuer d'augmenter sans restriction en Suisse. Le contraire est plutôt probable.

● Ces dernières années, les centrales à turbines à gaz sont devenues plus concurrentielles. De nouveaux investissements importants sont de plus en plus rares dans le domaine des aménagements hydroélectriques ou nucléaires. Ce processus va s'accélérer dans un avenir prévisible, lorsque l'industrie automobile va lancer les voitures hybrides. Ensuite, les prix des installations de couplage chaleur-force et de piles à combustible diminueront de 5 à 10 fois.

● Parallèlement, la libéralisation du marché de l'énergie sera poursuivie au niveau européen. Quoi qu'il en soit, la Suisse va devoir procéder à des adaptations législatives correspondantes avant le nouveau millénaire.

● La capacité concurrentielle des forces hydrauliques par rapport à toutes sortes d'énergies fossiles ou nucléaires dépend principalement de parvenir, en Suisse ou en Europe, aux prélèvements de taxes ou d'impôts sur les énergies non renouvelables, au profit de l'environnement.

● Les FMV doivent conclure des alliances avec d'autres partenaires. Avec qui ces alliances seront conclues et lesquelles? Cette option va dépendre d'une autre question: qui à l'avenir aura accès aux réseaux, à quelles conditions et de quelle façon l'hydroélectricité se comportera dans le jeu concurrentiel avec les autres agents énergétiques?

● De nombreux facteurs indiquent que d'un point de vue économique nous allons vivre une phase marquée par des taux d'inflation peu élevés. Les taux d'intérêt réels seront relativement élevés, alors que les taux d'intérêts nominaux ne vont pas dépasser la moyenne à long terme enregistrée jusqu'ici pour les collectivités publiques. Cela induit des conditions nouvelles et encore plus difficiles pour une société fortement endettée et dotée d'un parc d'aménagements de mauvaise qualité.

● Parallèlement, l'Ecu Européen deviendra probablement plus vite qu'on le prévoit aujourd'hui la monnaie introduite dans tous les pays avec lesquels la Suisse importe et exporte de l'énergie. A cela s'ajoute le danger d'une surévaluation du franc suisse et, par conséquent, une sensible détérioration de la situation actuelle des FMV dans un marché de plus en plus ouvert.

● Le Parlement fédéral a augmenté les redevances hydrauliques. Cette augmentation a été en premier lieu le résultat d'une coalition entre le Parti socialiste et les Verts d'une part, les cantons alpins disposant de la houille blanche de l'autre. Cette augmentation apporte aux collectivités publiques valaisannes annuellement des recettes supplémentaires de 36 millions de francs, dont 20 millions pour le canton. Pour toutes les sociétés bénéficiant d'une structure à peu près saine de revenus, cette augmentation ne constitue pas un problème.

Ancien président du Conseil d'Administration des FMV La vision d'Hans Wyer

Le Conseil d'Administration des FMV a institué un groupe stratégique pour la première fois en 1994, lequel, associé à un conseiller externe, a établi une stratégie pour les FMV.

Le 20 juin 1996, l'Union européenne (EU) a ouvert une nouvelle ère dans le secteur de l'électricité en Europe par la publication des lignes directrices 96/92 du Parlement européen et du Conseil des ministres relatives aux prescriptions communes pour le marché électrique intérieur.

Par la suite, en décembre 1996, le processus d'internationalisation des sociétés interrégionales s'est amorcé par la prise de participations par de grandes entreprises électriques européennes au capital de Motor-Colombus, WATT SA et BKW.

D'un côté, il y a d'énormes surplus d'énergie et de l'autre la consommation stagne. L'électricité peut être achetée à la frontière helvétique à des prix inférieurs à nos coûts de production actuels. Il en résulte une forte pression sur les forces hydrauliques.

Ces raisons ont conduit le Comité de Direction, lors de sa séance du 14 février 1997, à réexaminer la «Stratégie 2000» des FMV et à réactiver le groupe stratégique. Celui-ci se compose de membres du Conseil d'Administration et de la direction.

Dans un premier temps, il a été renoncé de s'adjoindre le concours de conseillers externes étant donné qu'une appréciation de la situation et une première évaluation des variantes possibles devraient d'abord intervenir.

Options du groupe stratégique

Le groupe stratégique envisage, en première priorité, les moyens d'actions suivants:

- libéralisation totale du capital-actions des FMV par le biais du fonds de financement de l'art. 71 al. 2 LFH-VS selon décision du Conseil d'Etat du 23.4.97
- cession d'environ 12% du capital-actions de RHOWAG à l'Etat du Valais, ou à un tiers éventuellement dans le cadre d'une alliance future
- modification de l'art. 71 LFH-VS dans le but d'indemniser les FMV pour leurs prestations à caractère de service public
- adaptation différée de l'augmentation des redevances hydrauliques pour les usines sur le Rhône.

industrie d'exportation et aux places de travail.

● Les cantons alpins concernés doivent tenter de formuler une politique commune pour le droit de retour.

● Les distributeurs de Sierre, de Sion et de Martigny achètent aujourd'hui le courant à meilleur compte chez des tiers que, par exemple, l'EWBN aux FMV. Les FMV doivent si possible approvisionner tous les distributeurs indirects cantonaux aux prix de la concurrence et tenter si possible de livrer le plus d'énergie directement dans le canton.

● La continuation d'une régionalisation des distributeurs semble peu sensée. Au contraire, il convient de rechercher une collaboration étroite et propre à réduire les coûts entre tous les distributeurs valaisans existants.

● Il faut renoncer à une extension plus grande du réseau, au vu de la consommation stagnante et des nouvelles technologies. Les ressources devenues disponibles dans ce cadre et au moyen d'une réorganisation sévère doivent être utilisées en vue de créer et d'exploiter en tant que société contractante, en priorité des installations combinées de couplage chaleur-force. Vu le surplus d'énergie d'été, ce ci est doublement valable pour les FMV.

Nouvelles alliances

Le groupe stratégique a, dans une première phase, engagé des contacts par le biais de la direction avec EOS, groupe WATT SA (EGL-NOK), groupe Motor-Colombus (ATEL), BKW.

Les discussions menées par le directeur des FMV avaient pour objet l'internationalisation et la concentration de l'économie électrique suisse; la nouvelle orientation des stratégies des nouveaux groupements et leur conception de l'ouverture du marché; le développement des structures organisationnelles dans les nouveaux groupements; la collaboration avec les FMV.

La consolidation des nouvelles structures est en route. Dans cette optique, les nouvelles stratégies doivent être réexaminées.

Tous les interlocuteurs ont manifesté leur intérêt pour une collaboration avec les FMV. Leur intérêt résulte, et c'est compréhensible, de l'importance du potentiel hydraulique du Valais. Dans l'optique de l'évolution du marché européen, dont les changements apparaissent encore de façon trop imprécise, une nouvelle conception du retour des concessions est à envisager.

En collaboration avec un ou plusieurs partenaires forts, il s'agit pour les FMV de valoriser au mieux le potentiel hydroélectrique valaisan, dans un marché européen libéralisé.

Ces négociations doivent être poursuivies et étendues avec nos pays voisins.

Mesures opérationnelles

Le management prépare les bases de décisions pour les organes des FMV, entre autres sur les points suivants:

- le report sur les tarifs électriques de l'augmentation des redevances hydrauliques entré en vigueur le 1^{er} mai 1997
- le renforcement des contrats de livraison d'énergie avec la grande industrie (en collaboration avec le Conseil d'Etat en ce qui concerne le rabais sur l'impôt spécial, conformément à l'art. 71 al. 4 LFH-VS)
- les décisions au sujet de la cession des réseaux de distribution dans le cadre de la régionalisation.

L'avenir des forces hydrauliques des FMV

● Le Valais et son Economie ont besoin de Forces Motrices Valaisannes fortes et saines, qui s'ouvrent sur le marché de l'électricité de la manière la plus large possible.

● En vue du retour des concessions, les efforts de la politique énergétique valaisanne et des FMV doivent être renforcés.

● La force hydraulique, la houille blanche, demeure une pierre angulaire pour l'avenir du Valais. Les FMV, société des communes et de l'Etat, ont un rôle primordial à jouer pour saisir la chance «force hydraulique».

Président du GPMVR

La vision de Dominique Sierro

Notre canton est le château d'eau de la Suisse. Il dispose en effet d'un formidable potentiel: environ 60% de l'électricité produite en Suisse provient des usines hydrauliques, soit environ 36 milliards de kWh énergie hydraulique sur 61 milliards kWh: le Valais fournit quasiment un tiers de l'énergie hydraulique, soit environ 10 milliards kWh. Certes ce patrimoine n'est pas en mains valaisannes proprement dites. Toutefois, nous en avons déjà acquis une partie par le biais des FMV (70% de Rhowag + autres participations, soit plus d'un milliard kWh) ou par l'exercice de droits de retour.

L'énergie hydro-électrique, propre et renouvelable, prendra de plus en plus de valeur grâce à la fermeture programmée des centrales nucléaires entre 2010 et 2025 ou à cause du renchérissement des énergies fossiles par le biais de diverses taxes (taxe sur le CO2 notamment). D'ailleurs, il suffit de voir l'intérêt des grandes sociétés étrangères (EDF, RWE, etc.) pour le patrimoine électrique suisse pour se convaincre que le courant de pointe garde toute sa valeur...

Une comparaison des prix de l'électricité en Europe montre, qu'après conversion selon le pouvoir d'achat, la Suisse a les prix de l'électricité pour les ménages les plus bas: Suisse (19ct/kWh), France 26 ct., Autriche 28 ct., Allemagne 30 ct., Belgique 33 ct., Italie 36 ct. Le Valais, quant à lui, est à environ 16 ct/kWh. Les prix pour l'industrie ne sont par contre pas très favorables pour la Suisse (15 ct/kWh), même si le Valais est en bonne position (5 à 7 ct). Les autres pays européens pratiquent des prix entre 7 et 12 ct/kWh. On constate que la Suisse est en 4^e position au niveau des tarifs octroyés aux ménages et en 16^e position pour les tarifs «industrie» des pays de l'OCDE. Le Valais quant à lui pratique les prix les plus avantageux d'Europe.

Grâce à l'acquisition du 70% de la Rhowag, les FMV ont acquis d'importantes lignes de transports leur

permettant de jouer un rôle déterminant dans le marché ouvert.

Mesures opérationnelles

Les FMV doivent fidéliser leurs clients les plus importants par une politique des prix plus agressive et en rechercher activement d'autres, grâce à de nouvelles collaborations.

Les FMV doivent également trouver des partenaires solides, en évitant de «vendre leur âme». En effet, notre patrimoine hydro-électrique est fortement convoité en Suisse et même en Europe. Gardons l'esprit serein en ces moments de turbulences afin d'éviter de vendre à l'encan ce que nous avons de plus précieux et de ruiner par là toute la politique énergétique menée par le canton depuis la fondation des FMV. La privatisation telle que souhaitée par certains ne résoudra rien et même pourrait aboutir à une situation que le Valais moderne a clairement rejeté, à savoir la perte de contrôle d'un fleuron économique. Quels seraient en effet les privés valaisans suffisamment solides pour racheter les FMV? A l'évidence on retomberait dans des scénarios honnis par tout un peuple, à un moment de l'histoire, à savoir une nouvelle sujétion aux entreprises étrangères au canton.

Les FMV doivent redonner confiance aux communes productrices et consommatrices et se départir au plus vite de son image actuelle. Quant aux communes, elles doivent devenir plus solidaires des FMV.

En conclusion, s'il est évident que les FMV mangent actuellement leur pain noir, il n'y a pas lieu de s'alarmer au point de vouloir «jeter le bébé avec l'eau du bain». Il apparaîtra principalement au nouveau Conseil d'Administration de poursuivre la phase d'assainissement. Souhaitons donc que ceux qui pronent la dépolitisation de la société tiennent parole, en évitant toute polémique intempestive ou toute dramatisation inappropriée!

VALAIS

VITE LU...

Contes et légendes

Ce vendredi 13 juin de 19 h. 30 à 22 heures, salle de la Rosière à Doréaz, Marie-Louise Dayer, Sonya Michellod et Henri Granges animeront la première veillée de contes en terre diableraine à Doréaz. Le chaudron des sorcières et la magie des histoires seront gracieusement proposés à tous ceux qui ont envie de rêver. Cette première veillée de contes sera suivie par d'autres.

Foire du Valais: on se prépare

La 38^e Foire du Valais sera placée sous le thème général de la communication et l'hôte d'honneur de cette édition sur le plan des communes sera Loèche-les-Bains.

Diaspora valaisanne dans ses terres

Les Valaisans de l'extérieur se sont réunis à Fribourg et ont fixé leur sortie annuelle en Valais pour 1998. Une manière de marquer prochainement aussi les 25 ans de la Société valaisanne d'Aigle, société qui trouve dans ses rangs Mme Madeleine Barras qui va fêter 100 ans le 28 juillet.

La société de Montreux, elle, aura 75 ans cette année.

Sembrancher:

le compte est bon

La commune de Sembrancher a bouclé ses comptes 1996 avec un léger bénéfice, mais avec une marge d'autofinancement de plus du demi million.

Durant l'exercice près de 130 000 francs d'investissements nets ont été engagés dans des travaux communaux.

ASA Valais: un spectacle

L'Association suisse d'aide aux personnes avec un handicap mental présente le samedi 14 juin et le dimanche 15 juin les activités de formation permanente.

Joseph Bruchez, Pascal Rinaldi et Julien Exquis, Raphaël Pitteloud, Pascal Reichler, Jacky Lagger seront de la partie.

La Ferme Asile de Sion les accueillera ainsi que le 15 juin à 20 heures le spectacle «Labyrinthe.»

Cours d'instructeurs pompiers

Sion a accueilli les cérémonies de promotion de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers où 150 officiers sont venus de toute la Suisse pour suivre des cours de base.

Martigny, Internet sur télé-réseau

Les abonnés au télé-réseau de Martigny pourront se raccorder très prochainement sur le réseau Internet. Un plus dans le domaine des communications.

Rencontre: Valais-Fribourg

Le Gouvernement cantonal fribourgeois a reçu le Conseil d'Etat valaisan cette semaine. Une manière de visiter le canton voisin et d'échanger les problèmes communs aux deux cantons.

Martigny: concours d'architecture

Cet été la commune de Martigny organise un concours d'architecture pour la transformation de la salle communale et pour l'aménagement de ses espaces extérieurs.

DECES EN VALAIS

Béatrice Gusman-Perren, 53 ans, Veyras; Pauline Signorelli-Roduit, 85 ans, Montagnier; Lucie Monnet, 68 ans, Vissoie; Robert Putalaz, 73 ans, Sion; Adeline Gillibert, 87 ans, Val-d'Illiez; Pierre Donnet, 83 ans, Monthey; Jean Dougoud, 88 ans, Vernayaz; Ami Gard, 78 ans, Sierre; Madeleine Pfammatter-Métraiiller, 72 ans, Sion; Cécile Siber-Biollaz, 83 ans, Fully; Mathilde Puippe, 87 ans, Monthey; Jean-Luc Salérian, Sion; Anna Zufferey, 85 ans, Chippis; Roger Suard, 79 ans, Monthey; Cécile Roduit-Grange, 90 ans, Fully; Joseph Ginalski-Rey-Mermet, 80 ans, Saint-Maurice; Peter Ames, 68 ans, Chippis; Madeleine Beytrison, 76 ans, Evolène; Catherine Quinodoz-Rieder, 81 ans, Evolène; Ida Venetz-Schalbetter, 61 ans, Salquenen; Armand Héritier, 72 ans, Savièse; Rosine Vonlanthen-Ulivi, 88 ans, Sembrancher; Max Clavien, 83 ans, Miège; Denis Farquet, 65 ans, Martigny; Victor Lamou, 84 ans, Lens; Jeanne Dumoulin-Nicollier, 75 ans, Châble; Simone Lovey, 86 ans, Orsières; Roger Thalman, 49 ans, Sierre; K'heira Nadia Horri, Saint-Maurice; Alexandra Vocat, 77 ans, Veyras; Marie Roduit, 87 ans, Ovornnaz; Josef Jäger-Clivio 78 ans, Turtmann.

VALAIS

Accueil

Aimeriez-vous un enfant de plus dans votre foyer?



L'échange de jeunes, une manière de découvrir le monde.

Vivre une expérience chez nous avec AFS.

Neuf jeunes adolescents arrivent bientôt au bout de leur séjour d'une année dans des familles d'accueil en Amérique et au Zimbabwe. A mi-juillet, ils seront de retour avec plein de nouvelles expériences dans leurs bagages.

Estelle Karlen de Bramois nous écrit: «Ma présence dans une famille zimbabwéenne et au sein d'une école traditionnelle de Harare représente pour moi un effort d'adaptation, d'ouverture, de tolérance et de modestie dont je peux être fière. Cela m'a procuré plus de bonheur que bien des safaris et

visites touristiques.»

Si nos jeunes partent à la découverte d'horizons nouveaux, des étrangers sont eux aussi accueillis chez nous. Ils arrivent avec leur personnalité et leurs différences. Puis ils repartent avec un peu de notre Valais dans leurs valises. Ce sont eux qui apportent une image réaliste de notre cher canton, bien meilleure que celle que reçoivent leurs proches par les reportages de la télévision ou les prospectus des agences de voyages.

Accueillir un jeune étudiant AFS dans sa famille pendant une année, lui permettre de s'ouvrir à notre culture est aus-

si un événement exceptionnel qui procure autant de satisfactions à celui qui donne qu'à celui qui reçoit. «Jamais je n'aurais pu imaginer avoir d'aussi bonnes relations avec notre nouvelle fille d'échange que nous accueillons depuis bientôt une année» nous dit une mère de famille.

Partir pour une année à l'étranger, recevoir un jeune dans sa famille est une aventure enrichissante. L'expérience vous tente-t-elle? Ou désirez-vous seulement en savoir plus? Téléphonnez à Anne-Françoise Praplan, secrétaire du Groupe AFS Valais au (027) 346 42 55.

MARTIGNY

Fondation Pierre Gianadda

Vernissage Miró



La Fondation a accueilli plusieurs centaines de personnes pour le vernissage de l'exposition Miró qui durera jusqu'au 11 novembre. Notre photo: Joan Punyet Miró, descendant de l'illustre artiste, pendant la partie officielle.

MARTIGNY

Ordination

Trois nouveaux diacres



Jean-Luc Ballestraz, André Clivaz, William Delevaux ont été ordonné diacres par Mgr Norbet Brunner, évêque de Sion, à l'église St-Michel à Martigny. Ils rejoindront les 7 autres diacres déjà ordonnés en Valais. Notre photo: Jean-Luc Ballestraz recevant la mission de diffuser l'Évangile.

CFF

150 ans

Arrêt en Valais



Dans le cadre des 150 ans d'histoire des locomotives, se tiendra les 14 et 15 juin à Lausanne un défilé de locomotives à vapeur. Pour marquer ces 150 ans, un convoi spécial sillonne le Valais. Lors de l'arrêt à Martigny on reconnaît Jean-Claude Gigon, animateur, avec le team CFF.

MARTIGNY

Anniversaire à La Combe

La Comberintze



En prélude aux Européades du folklore, la Comberintze va fêter ce prochain week-end son 50^e anniversaire. Au programme exposition, soirée de gala avec le champion du monde de claquettes et dimanche, dès 13 h. 30, grand cortège gratuit. Notre photo: la Comberintze en 1993.

SUR L'AGENDA

Mégève - Simplon

La région de Martigny et Verbier aura le plaisir d'accueillir dix voitures du 7^e Rallye Mégève-Simplon, les 14 et 15 juin. Vénérables Bugattis et Lancias seront à Verbier, au hameau, à 18 h. 30.

Martigny: avec Mirò

L'Université populaire de Martigny organise samedi 14 juin à l'Hôtel de Ville et à la Fondation Pierre Gianadda une conférence de Gérard Le Coat. Le prix unique de la journée comprenant la conférence, l'entrée à la Fondation, la visite commentée et le café croissant est de Fr. 25.—.

Vissoie: chasse écologie

Sous la direction de Bernard Crettaz, Vissoie présente une exposition sur les espèces animales des Alpes durant l'été 1997.

Schola Cantorum en concert

La Schola Cantorum avec le chœur d'enfants Alyah de Martigny présentera le samedi 14 juin à 20 h. 30 à l'église paroissiale son concert spirituel. Sous la direction de Daniel Morisod-Piota des oeuvres de Mozart, Vivaldi seront au menu.

Liddes: Tour des Combins

L'Office du tourisme de Liddes organise en collaboration avec un guide diplômé six jours de randonnées sur le Tour des Combins du 6 au 11 juillet. Inscription jusqu'au 17 juin.

Champéry: concert

Un groupe américain venant du Nebraska donnera un concert à Champéry à 20 h 30.

FUST
ELECTROMENAGER
CUISINES/BAINS, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD
BOSCH TEFAL *jeu* PHILIPS BRAUN *Stal* Miele

Toutes les grandes marques

Machines à café, fers à repasser, grils, rasoirs, sèche-cheveux, grille-pain, robots ménagers, mixers, friteuses, fours micro-ondes, humidificateurs, radiateurs électriques, aspirateurs, nettoyeurs à vapeur, machines à coudre...

Climatiseurs! Tous les appareils en stock!

Four à micro-ondes

Novomatic Avec gril
MW 6500
Volume: 18 l. Plaque tournante à deux étages.
5 niveaux de cuisson.
Minuterie de 35 min.
Gril: 1000 W. Four à micro-ondes: 800 W **JE SUIS A LOUER!**
259.-
339.-

Machine à coudre

Novomatic NM 653 B
10 points utiles et décoratifs. Coud en avant et en arrière. Coud également les jeans.
259.-
189.-

Machine à café

Saeco Family
Machine à espresso entièrement automatique avec moulin intégré. Dosage de l'eau en continu. Buse pivotant pour eau bouillante et vapeur.
149.-
555.-
JE SUIS A LOUER!

Aspirateur

Novomatic STS 1100
1100 W. Tube métallique. Accessoires intégrés.
99.-

• Réparation de toutes marques • Toutes les grandes marques en stock • Offre permanente de modèles d'exposition et d'occasion
• Garantie du prix le plus bas! (remboursement si vous trouvez ailleurs dans les 5 jours le même appareil à un prix officiel plus bas).

Villeneuve, Centre Riviera 021 / 960 26 55
Martigny, Marché PAM, rte de Fully 027 / 721 73 90
Sion, av. de Tourbillon 47 027 / 322 77 33
Vevey, rue de la Madeleine 37 021 / 921 70 51
Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils de toutes marques 0800 559 111
Consultation et service de commande par téléphone 155 56 66